



Analyse Intégrée du Contexte (AIC)



Niger

Mai 2018

En collaboration avec

Systeme d'Alerte Précoce et la
Gestion des Catastrophes



Haut-Commissariat I3N



Analyse Intégrée du Contexte (AIC)

Avril, 2018

© Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Via Cesare Giulio Viola 68/70 | 00148 Rome, Italie

PAM Niger

Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies est la plus grande organisation humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde. Au Niger, le PAM répond aux besoins des femmes, hommes, garçons et filles pauvres, en travaillant pour atteindre l'objectif faim Zéro d'ici 2030 en soutenant les efforts du gouvernement et des communautés sur deux fronts, la préparation et réponse aux urgences et le renforcement de la résilience aux chocs.

188, Rue Y.N 12 Avenue Djermakoye, Quartier Yantala | Niamey | BP 10113 | Niger
www.wfp.org/countries/niger

Cellule de Coordination du Système d'alerte précoce (CCA/SAP)

LA CC/SAP est chargée de recueillir, traiter et diffuser les informations relatives à la sécurité alimentaire ainsi que d'identifier les actions à mener pour prévenir ou atténuer les crises alimentaires. La CC/SAP est un organe du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires qui a le mandat d'anticiper, analyser, planifier et coordonner les actions de réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

<http://www.dnpgca.org/>

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N)

Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (HC3N) est une administration de mission en charge du pilotage et de la coordination des actions dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable à travers la stratégie de l'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». L'I3N s'entend comme un cadre d'orientation auquel sont adossés les programmations des Ministères du secteur ainsi que les Partenaires. L'I3N constitue un axe majeur du Programme du Président de la République pour la Renaissance du Niger.

Boulevard de l'Indépendance, Rue NY2 Porte 1648 | Niamey | BP 13446 | Niger
<http://www.initiative3n.ne/>

Pour plus d'informations, merci de contacter :

PAM Niger

Patrizia Papinutti | Directrice Adjointe PAM | patrizia.papinutti@wfp.org

Bureau Régional du PAM à Dakar

Volli Carucci | Responsable Unité Résilience et Moyens d'Existence | volli.carucci@wfp.org

Siège du PAM

Kevin Wyjad | Coordinateur AIC | kevin.wyjad@wfp.org

Introduction

Se nourrir est un besoin humain fondamental et essentiel pour assurer la survie. L'accès à une nourriture saine et nutritive reste un défi, et devient extrêmement compliqué lors de catastrophes naturelles. La relation complexe entre la récurrence de l'insécurité alimentaire et les risques naturels est illustrée par l'analyse intégrée de tous les contextes corrélés.

Ainsi cette analyse connue sous le terme « **Analyse intégrée du Contexte (AIC)** » se révèle être un **outil programmatique** qui a fait ses preuves, susceptible d'apporter un **appui aux décideurs** - basé sur l'évidence - pour **améliorer la planification et la mise en œuvre des programmes de renforcement de la résilience, de mise en place de filets de sécurité, de réduction des risques de catastrophe, et de préparation aux chocs.**

Le processus AIC a été initié au Niger depuis 2015. A l'occasion d'un atelier de revue des méthodes d'analyse de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle organisé par le SAP et le HC3N en novembre 2016, l'AIC a été retenue comme un outil à promouvoir au niveau national.

En effet l'AIC a été favorablement accueilli comme pertinent, susceptible de faciliter le dialogue, le partenariat et l'optimisation des investissements pour une planification efficace et efficiente. Les participants ont approuvé la mise en œuvre de l'AIC pour le Niger en prélude à la mise en place d'un comité de réflexion et d'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire chronique. Par la suite, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fait une mise à jour de l'analyse de 2015 sur la base des données historiques collectées par la CC-SAP et des données UNISDR avec l'appui du Bureau Régional basé à Dakar et du siège pour produire des cartes thématiques permettant d'identifier des zones et des catégories programmatiques.

Ces consultations techniques ont été suivies d'une consultation programmatique pour utiliser les cartes produites et discuter puis convenir de la façon dont les cartes informent les différentes stratégies programmatiques dans les zones du pays basée sur le contexte. Les stratégies programmatiques identifiées sont incluses dans le rapport.

Le rapport AIC comprend deux parties :

- **PARTIE I : Document Technique**, qui décrit la méthodologie, les données utilisées pour développer les cartes et présente les cartes finales.
- **PARTIE II : Recommandations Programmatiques**, qui fournit une indication sur les stratégies programmatiques les plus appropriées dans différentes zones du pays en fonction du contexte, discutées lors de la consultation programmatique.

Les résultats dans les deux parties ont été obtenus à l'issue d'une large consultation avec les institutions gouvernementales, les donateurs, les ONG, l'Université et institutions de recherche formulées et finalisées de manière itérative entre les parties prenantes.

L'AIC est un outil qui sera mis à jour périodiquement ou bonifié sous d'autres formes comme l'AIC+ (superposant plusieurs couches liées à un thème spécifique sur la base des principaux résultats de l'AIC). Il sera également exploité et complété par d'autres initiatives émergentes et méthodes d'analyse et cartographie en cours de développement et de test au Niger.

Analyse Intégrée du Contexte (AIC) Partie I : Document Technique



Table des Matières

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | Introduction..... | 6 |
| 2. | Les Couches de Données AIC..... | 7 |
| 3. | Processus de Construction Technique de l'AIC | 8 |
| 4. | Catégories AIC | 9 |
| 5. | Zones AIC..... | 10 |
| 6. | Analyse de l'Insécurité Alimentaire | 11 |
| 7. | Analyse du Risque de Choc Naturel..... | 12 |
| | Inondations | 13 |
| | Sécheresses | 14 |
| 8. | Couches Supplémentaires AIC..... | 15 |
| | Couche dégradation des terres | 15 |
| | Couche nutrition | 16 |
| 9. | Informations Contextuelles Supplémentaires | 17 |
| | Répartition de la population | 17 |
| | Moyens d'existence..... | 18 |
| 10. | Estimations de la Population en Situation d'Insécurité Alimentaire | 19 |
| 11. | Méthodologie d'Analyse Technique..... | 20 |
| | Sécurité alimentaire | 20 |
| | Chocs à occurrence rapide | 20 |
| | Chocs à occurrence lente | 20 |
| | Dégradation des terres..... | 21 |
| 12. | Sources de Données | 23 |

1. Introduction

Ce rapport apporte une analyse technique de l'Analyse Intégrée du Contexte (AIC) au Niger. Il complète les Recommandations Programmatiques de l'AIC en fournissant une base probante pour les discussions sur les grandes stratégies programmatiques appropriées pour différentes zones géographiques au sein du pays. Les Recommandations Programmatiques de l'AIC sont/ seront disponibles dans un document séparé.

L'Analyse Intégrée du Contexte (AIC) est un processus analytique qui contribue à l'identification de grandes stratégies programmatiques nationales, y compris le renforcement de la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la protection sociale pour les populations les plus vulnérables et les plus sujettes à l'insécurité alimentaire.

L'AIC est basée sur des principes d'analyse des tendances historiques dans un certain nombre de disciplines techniques et sectorielles, dont les résultats sont superposés pour identifier les zones de chevauchement. Les analyses de tendances permettent de comprendre ce qui s'est produit par le passé et ce qui pourrait (ou non) changer, de manière à apporter des indications sur ce qui pourrait se produire à l'avenir et où des efforts de programmation à court, moyen et à long terme pourraient être nécessaires. Il repose sur deux facteurs fondamentaux : les tendances en matière d'insécurité alimentaire et les tendances au niveau des principaux chocs naturels (sécheresses et inondations).

En superposant ces résultats les uns aux autres, des combinaisons d'insécurité alimentaire récurrente et de risque de choc peuvent être identifiées, ainsi que par la suite des combinaisons de grandes stratégies programmatiques qui pourraient être requises pour répondre à ces enjeux de manière plus holistique, en s'appuyant sur les avantages comparatifs et l'expertise technique des gouvernements, des partenaires, des communautés et des populations touchées elles-mêmes.

Au-delà des principaux facteurs de l'ICA ci-dessus, des couches supplémentaires liées à des sujets pertinents aux stratégies programmatiques (par exemple, risque de glissement de terrain, la dégradation des terres, la nutrition) peuvent être superposées pour appuyer d'autres ajustements stratégiques. L'AIC peut également être utilisée pour identifier des Zones où des études approfondies ou des systèmes de suivi et d'évaluation de la sécurité alimentaire sont nécessaires. Lorsqu'elle est utilisée dans le cadre de l'Approche à Trois Niveaux du PAM (A3N), l'AIC peut orienter l'identification de zones géographiques prioritaires où conduire des ateliers de Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME). La PSME vise à identifier des programmes complémentaires et multisectoriels avec les gouvernements et les partenaires ; elle crée également les fondations programmatiques pour des efforts spécifiques conjoints avec les communautés et les partenaires, et nourrit le processus de Planification Communautaire Participative (PCP).

Partenariats

Les organismes, gouvernementales, institutions de recherche, donateurs, agences SNU et ONGs suivantes ont contribué à ce rapport technique (participants à l'atelier de revue des méthodes d'analyse de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle organisé par le SAP et le HC3N en novembre 2016) :

Agences gouvernementales : DNP/GCA (SAP, CCA, CFS), HC3N, INS, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, MEDD

Institutions de recherche, donateurs, agences SNU et ONG : Agrhymet/CILSS, RECA, Banque Mondiale, USAID, ECHO, Coopération Suisse, SAREL, Concern, Oxfam, Save The Children, CARE, Mercy Corps, ACF, AREN.

2. Les Couches de Données AIC

Cette page donne un aperçu de la façon de penser et d'utiliser les diverses couches de données AIC pour identifier les thèmes de programme pertinents pour des zones géographiques données. Chaque couche est incluse dans un but spécifique. Les zones et les catégories de l'AIC, expliqués plus en détail à la page suivante, combinent les couches fondamentales de la sécurité alimentaire et des chocs naturels pour visualiser l'intersection des principaux thèmes programmatiques. Des couches d'informations contextuelles supplémentaires sont utilisées pour affiner les stratégies identifiées par l'intermédiaire des catégories.

Catégories et zones de l'AIC

Catégories de l'AIC

- Aide à identifier de manière générale où situer les éléments programmatiques suivants : filets de sécurité, RRC, systèmes d'alerte précoce et préparation aux catastrophes.

Zones de l'AIC

- Ajoute des détails au processus ci-dessus, en indiquant la convergence de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel.

Éléments centraux de l'AIC

Couche de sécurité alimentaire

- Aide à identifier où des filets de sécurité avec un objectif de sécurité alimentaire (pour fournir une assistance prévisible et cohérente) sont nécessaires en soulignant les zones où l'insécurité alimentaire est récurrente, constamment au-delà du seuil défini.

Couche de risque de choc naturel

- Met en évidence les zones où les risques de chocs naturels d'origine climatique sont le plus élevés et où les efforts de RRC sont donc appropriés. Ceux-ci peuvent être intégrés aux programmes de filets de sécurité dans les zones où l'insécurité alimentaire est constamment élevée.
- Contribue à définir les régions où l'accent doit être mis sur l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Couches supplémentaires

Couche dégradation des terres

- La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribue grandement à l'insécurité alimentaire. Cette couche supplémentaire montre où les efforts visant à stopper et à inverser la dégradation des terres sont nécessaires, que ce soit dans le cadre de filets de sécurité, de RRC ou de programmes spécifiques, et par le biais de politiques.

Couche nutrition

- Indique où des stratégies nutritionnelles peuvent être nécessaires à la fois dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et de sécurité alimentaire.

Informations contextuelles supplémentaires

Moyens d'existence

- Permet de comprendre comment les thèmes programmatiques peuvent être adaptés aux systèmes de moyens d'existence locaux.

Répartition de la population

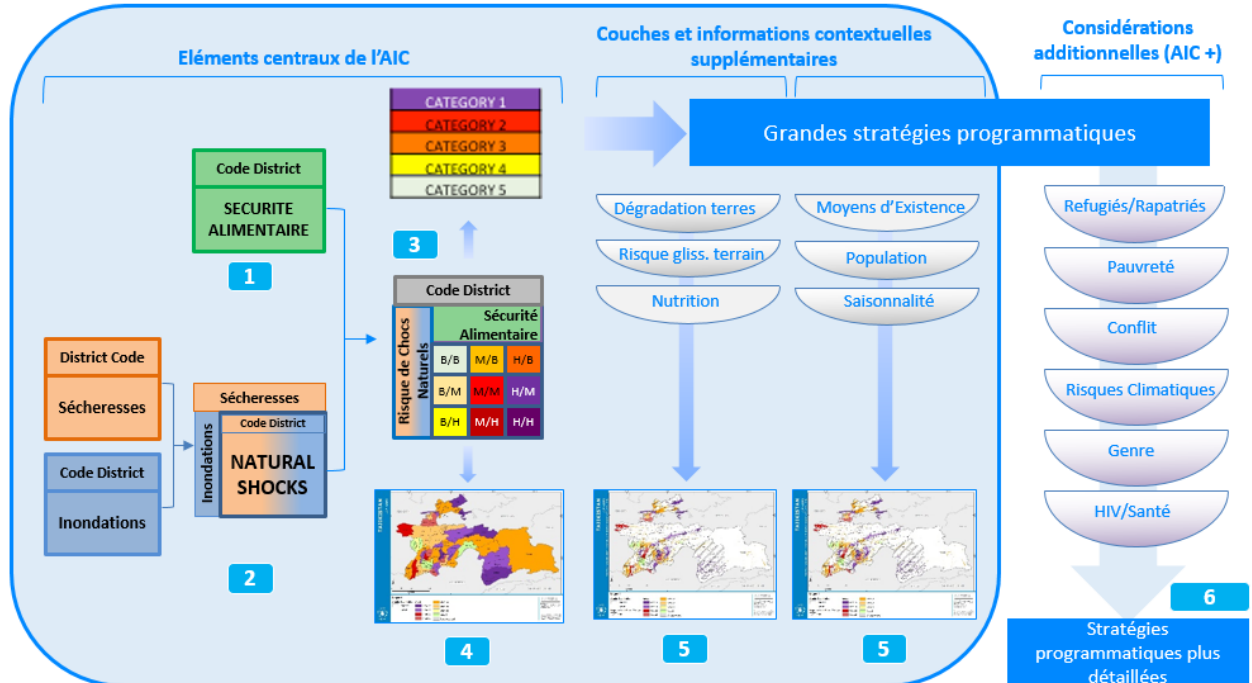
- Montre les concentrations géographiques des lieux de vie de la population.

Nombre de personnes touchées

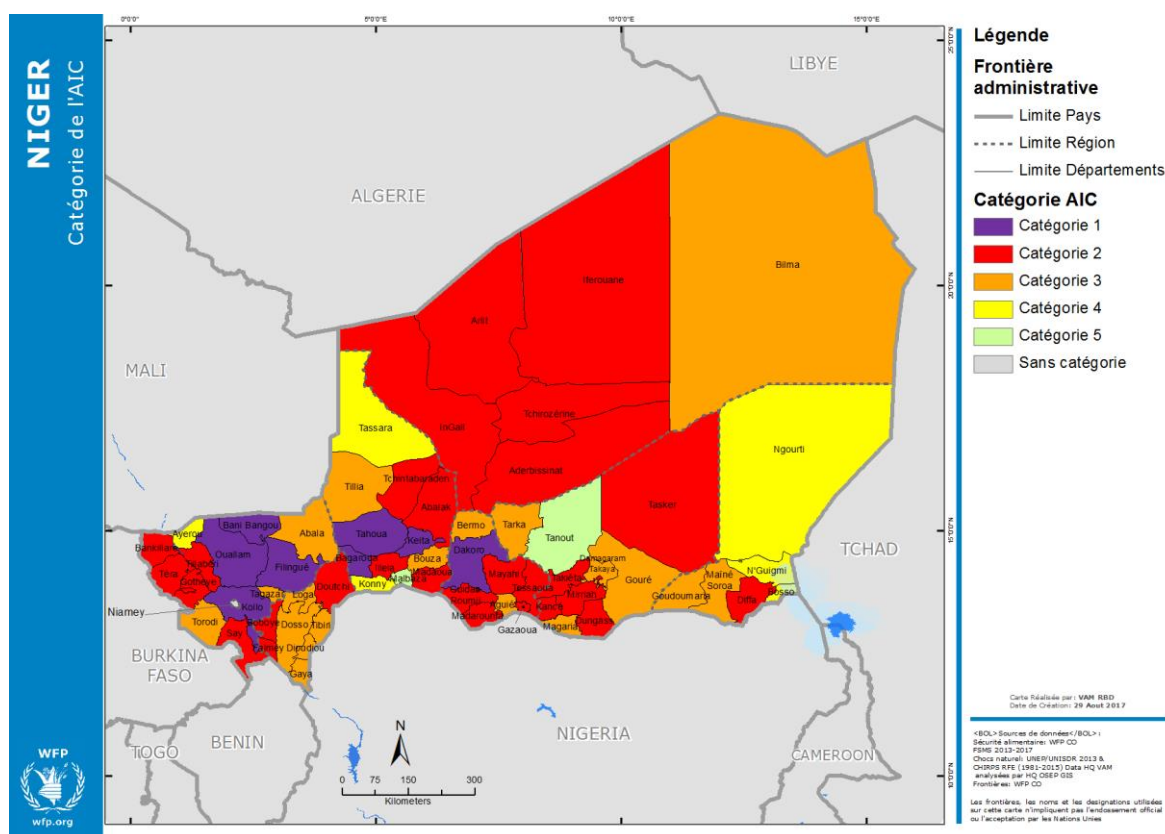
- Estime le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance à long terme et combien d'entre elles peuvent avoir besoin d'aide en cas de choc, en examinant les niveaux relatifs d'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années.

3. Processus de Construction Technique de l'AIC

Le diagramme ci-dessous décrit comment les couches de l'AIC sont rassemblées au cours du processus d'analyse.



4. Catégories AIC

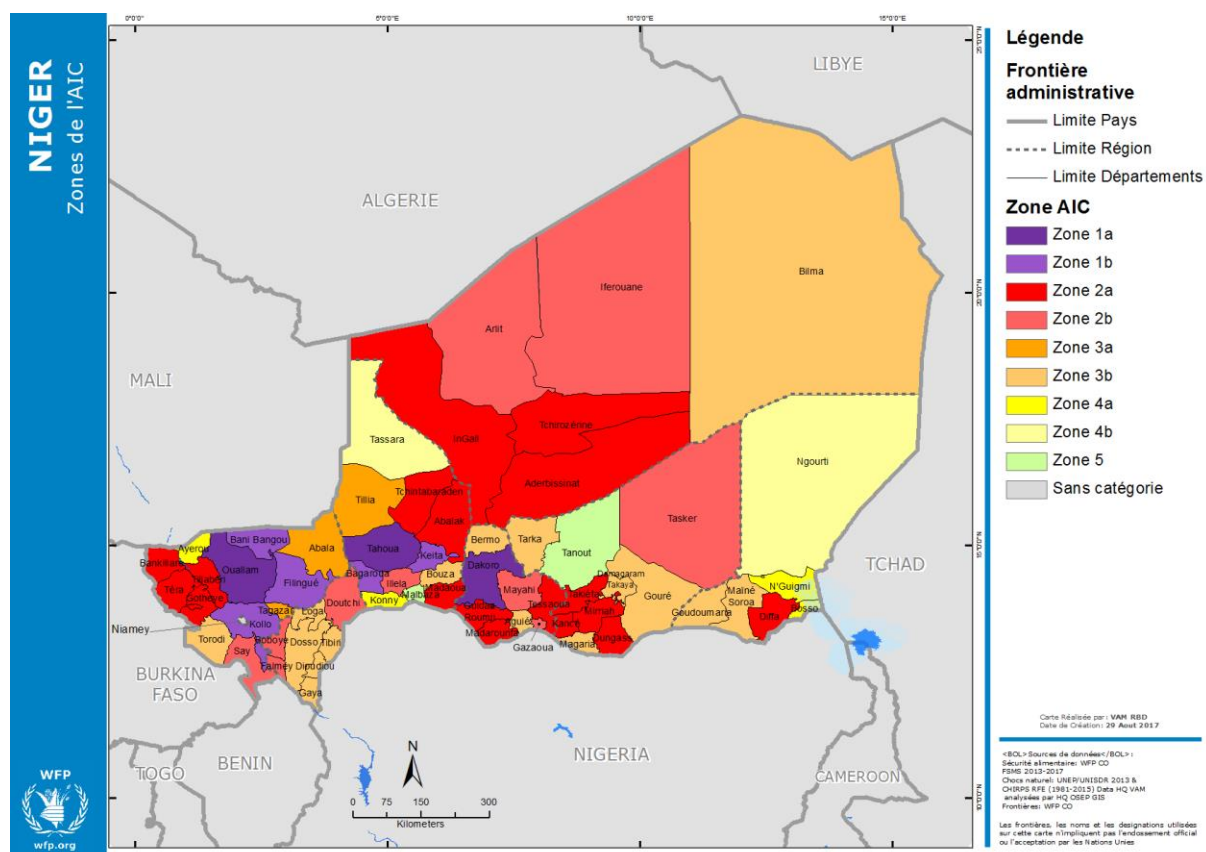


L'AIC répartit les Départements du Niger en Cinq (5) catégories (catégorie1, catégorie2, catégorie3, Catégorie4 et catégorie5) en fonction de la récurrence de l'insécurité alimentaire et l'exposition aux chocs naturels. Ceci est réalisé en combinant les neuf (09) zones de l'AIC (présentés sur la page suivante) en 5 Catégories, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Les catégories et les zones de l'AIC fournissent des éléments d'information pour éclairer les discussions avec les partenaires et pour la sélection de grandes stratégies programmatiques.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire | | |
|-------------------------------|--|--|--|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | <p>Domaine 5</p> <p>CATEGORIE 5</p> <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.</p> | <p>Domaine 3 B</p> <p>CATEGORIE 3</p> <p>Les zones du Domaine 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones du Domaine 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p> | <p>Domaine 3 A</p> |
| MOYENNE | <p>Domaine 4 B</p> <p>CATEGORIE 4</p> <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.</p> | <p>Domaine 2 B</p> <p>CATEGORIE 2</p> <p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p> | <p>Domaine 1 B</p> <p>CATEGORIE 1</p> <p>L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.</p> |
| HAUTE | <p>Domaine 4 A</p> | <p>Domaine 2 A</p> | <p>Domaine 1 A</p> |

5. Zones AIC

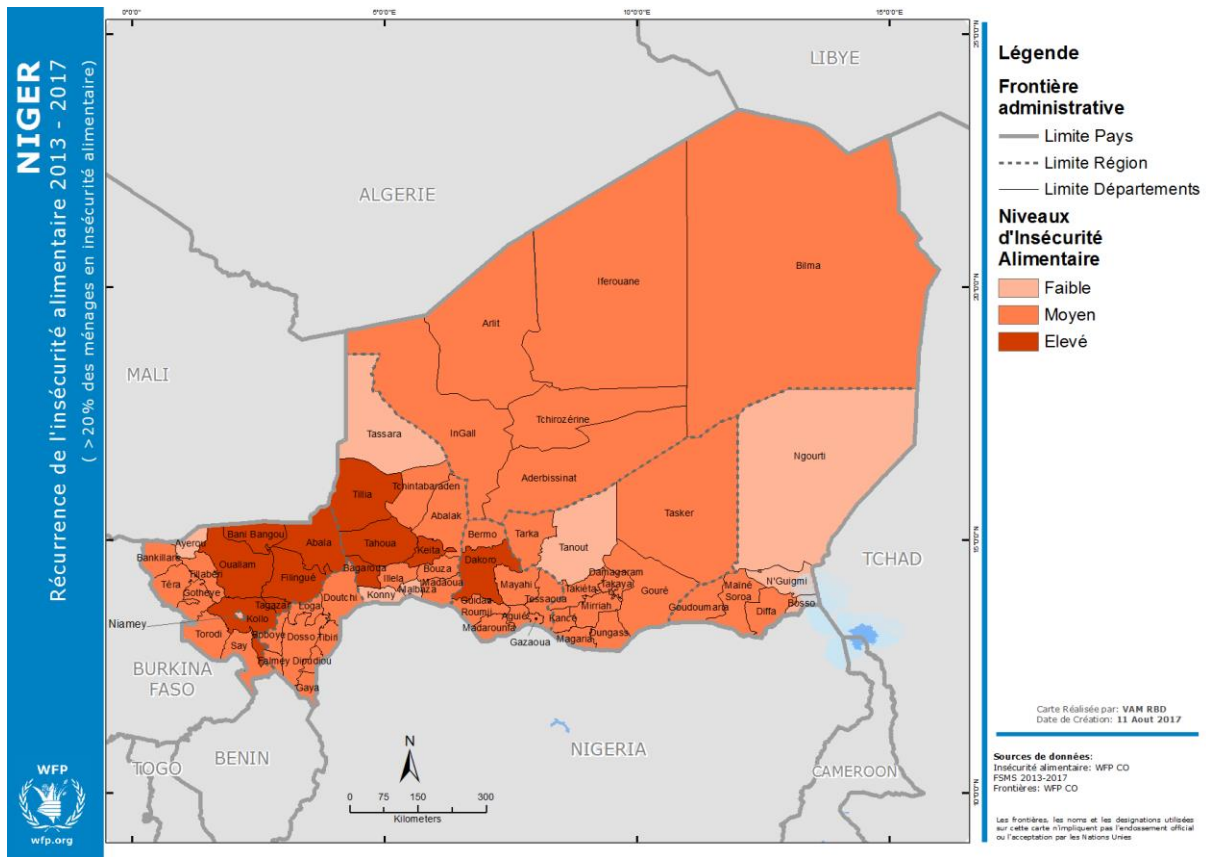


La carte des Zones AIC est générée en combinant pour chaque département du pays les valeurs selon une échelle en trois points pour la sécurité alimentaire et le risque de choc naturel, présentées sur les deux pages suivantes. Les valeurs **élevées/ moyennes/ faibles** sont croisées, produisant neuf types de Zones comme présenté dans le tableau ci-dessous.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil de 20% | | |
|-------------------------------|--|----------|----------|
| | FAIBLE | MEDIUM | ÉLEVÉ |
| FAIBLE | Zone 5 | Zone 3B | Zone 3A |
| MOYENNE | Zone 4 B | Zone 2 B | Zone 1 B |
| ÉLEVÉ | Zone 4 A | Zone 2 A | Zone 1 A |

Le Départements de **Dakoro, Tahoua et Ouallam** sont dans la catégorie **Zone 1a** (niveau élevé d'insécurité alimentaire et niveau élevé de risques de chocs naturels) ; et **Keita, Bagaroua, Filingué, Bani Bangou et Kolo** sont dans la catégorie 1b (niveau élevé d'insécurité alimentaire et niveau moyen de risques de chocs naturels).

6. Analyse de l'Insécurité Alimentaire

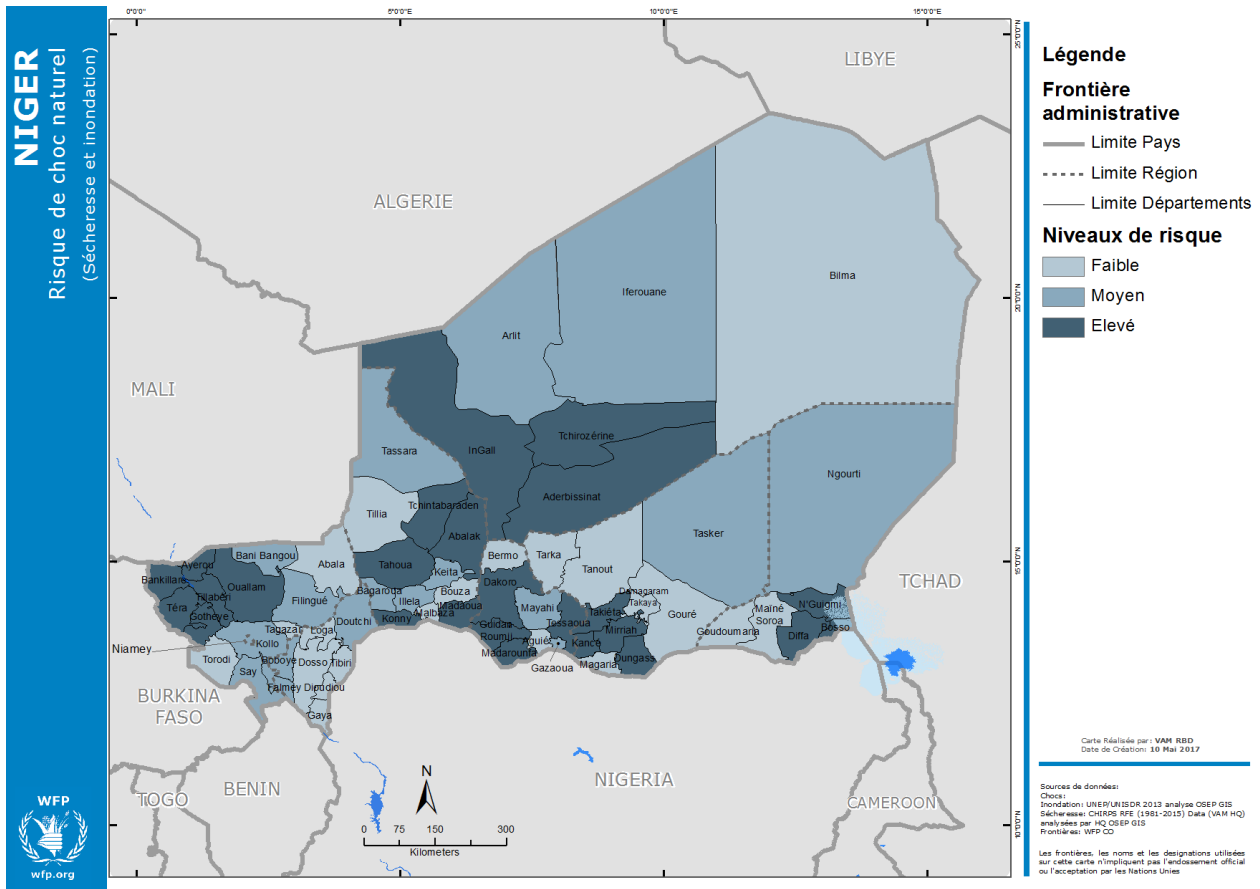


L'analyse de la sécurité alimentaire a été effectuée à partir des données de l'enquête de Suivi de la Sécurité Alimentaire au Niger (FSMS). Les données du FSMS utilisées ont été collectées entre novembre 2013 et février 2017. Au total, cinq (5) cycles étaient disponibles. A des fins d'analyse, les données ont été agrégées et ont une représentativité au niveau «Département», deuxième niveau administratif au Niger.

L'indicateur utilisé pour l'analyse de la sécurité alimentaire est le Score de Consommation Alimentaire (pourcentage de la population avec un score pauvre et limite). Le seuil de sécurité alimentaire a été fixé à 20 %. Les zones ont été classées en tenant compte du nombre de fois où la valeur de l'indicateur était supérieure à ce seuil.

Entre 2013 – 2017, l'insécurité alimentaire affecte de façon récurrente les ménages nigériens. Les ménages de ces Départements sont caractérisés par un niveau d'insécurité alimentaire élevé et moyen. Seuls, les Département **Ngourti**, **Nguimi**, **Bosso**, **Tanout**, **Malbaza**, **Konny**, **Tassara** et **Ayerou** sont de niveau faible. Cependant, **Dakoro**, **Keita**, **Tahoua**, **Bagaroua**, **Tillia**, **Abala**, **Filingué**, **Tagazar**, **Kollo**, **Ouallam** et **Bani Bangou** sont caractérisés par un niveau d'insécurité alimentaire élevé.

7. Analyse du Risque de Choc Naturel



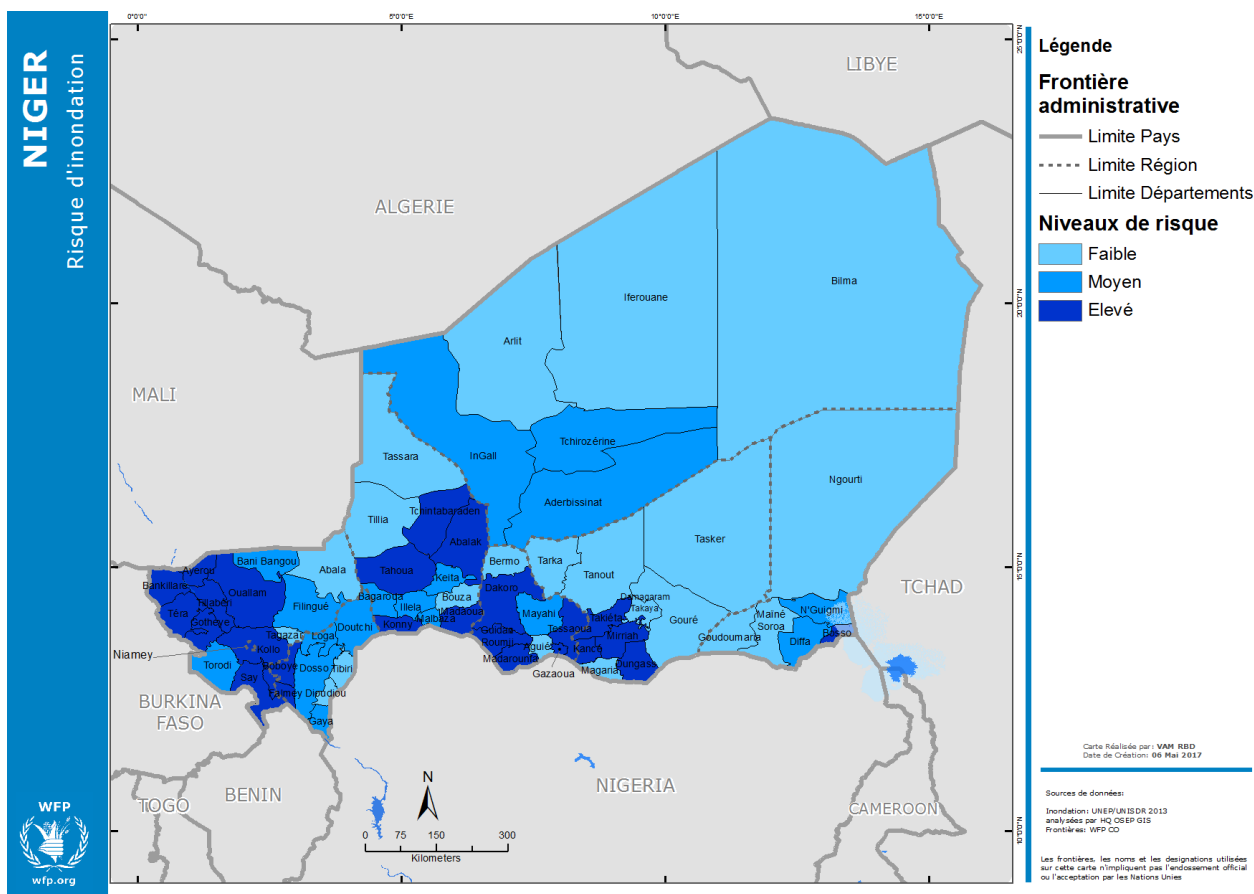
L'analyse des chocs naturels a été effectuée en utilisant des données sur les inondations et les sécheresses. Les données pour chacun de ces chocs ont été analysées par département.

| Exposition aux sécheresses | | | |
|----------------------------|-------------|-------------|------------|
| Exposition aux inondations | Faible (1) | Moyenne (2) | Élevé (3) |
| Faible (1) | Très Faible | Faible | Modérée |
| Moyenne (2) | Faible | Modérée | Élevé |
| Élevé (3) | Modérée | Élevé | Très Élevé |



| Exposition combinée par département | | | |
|-------------------------------------|------------|-------------|-----------|
| Risque combiné de chocs naturels | 2 - 3 | 4 | 5 - 6 |
| Reclassification AIC | FAIBLE (1) | MOYENNE (2) | ÉLEVÉ (3) |

Inondations



Les données sur les inondations ont été obtenues à partir d'UNISDR élaborées en 2013. Les données originales ont été agrégées au niveau des départements. Il convient de noter que les données analysées sont le résultat d'une analyse faite à l'échelle globale et qu'elle combine des informations historiques d'inondation avec un modèle de risque. Les indicateurs clés utilisés étaient le % de surface touché et la fréquence maximum, avec une gamme de valeurs classées par l'AIC comme indiqué ci-dessous.

| % de la surface touché par département | | | |
|--|------------|-----------|-----------|
| % de la surface touchée | 0 - 3% | 4 – 11% | 12 – 22% |
| Reclassification AIC | Faible (1) | Moyen (2) | Élevé (3) |

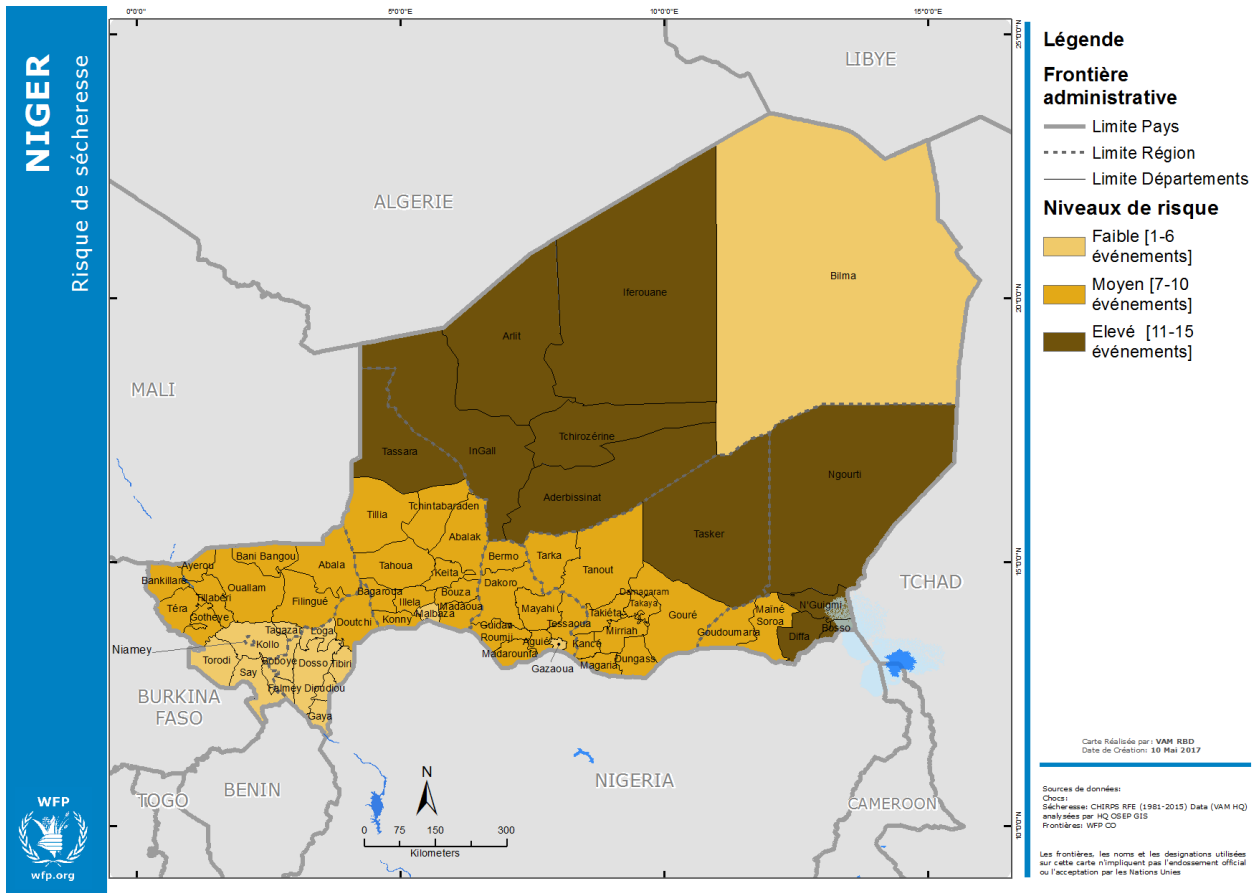
| Fréquence maximum by département | | | |
|----------------------------------|------------------|-------------------|--------------------|
| Fréquence maximum | 0 - 2 événements | 3 - 10 événements | 11 – 21 événements |
| Reclassification AIC | Faible (1) | Moyen (2) | Élevé (3) |

| Exposition aux inondations par département | | | |
|--|-----------------|-------------|-----------------|
| Facteurs d'inondation combinés | Faible (1) | Moyen (2) | Élevé (3) |
| Faible (1) | Très faible (2) | Faible (3) | Modérée (4) |
| Moyen (2) | Faible (3) | Modérée (4) | Elevée (5) |
| Élevé (3) | Modérée (4) | Elevée (5) | Très élevée (6) |



| Exposition aux inondations par département | | | |
|--|------------|-----------|--------------|
| Facteurs d'inondation combinés | 2 | 3 | 4 - 5 |
| Reclassification AIC | Faible (1) | Moyen (2) | Élevé (3) |

Sécheresses



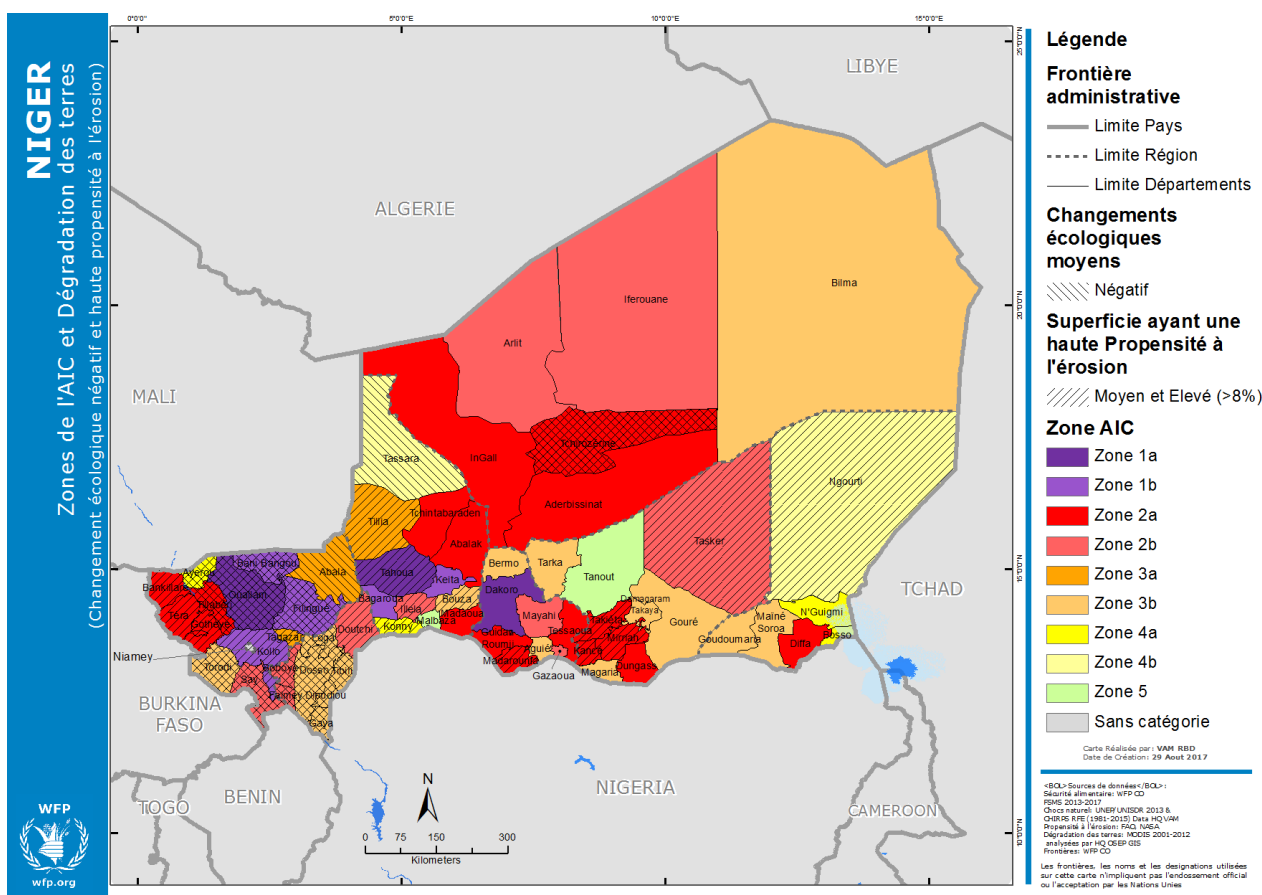
Les données sur les sécheresses ont été obtenues à partir des estimations satellitaires de précipitation (RFE) pour les années 1981 à 2015. Une analyse de ces données a été élaborée par l'équipe de VAM au siège, pour compter le nombre d'années durant lesquelles la précipitation saisonnière était significativement inférieure à la moyenne – que se considère comme étant une saison de croissance piètre. Les données originales ont été agrégées au département. L'indicateur clé utilisé était le nombre de saisons de croissance piètres, avec une gamme de valeurs classées par l'AIC comme indiqué ci-dessous.

| Nombre de saisons de croissance piètres (1981 – 2015) par département | | | |
|---|---------------|----------------|-----------------|
| Nombre de saisons de croissance piètres | 1 – 6 saisons | 7 – 10 saisons | 11 – 15 saisons |
| Reclassification AIC | Faible (1) | Moyen (2) | Elevé (3) |

8. Couches Supplémentaires AIC

Les couches supplémentaires AIC fournissent de l'information pertinente pour affiner davantage les stratégies programmatiques superposées aux Catégories AIC. Ainsi, par exemple, la couche de risque de glissement de terrain peut être utilisée pour localiser les zones où le risque de glissement pourrait être abordé dans le cadre de la programmation de RRC. Une couche supplémentaire AIC apporte un aperçu simple pour un indicateur d'un sujet spécifique.

Couche dégradation des terres



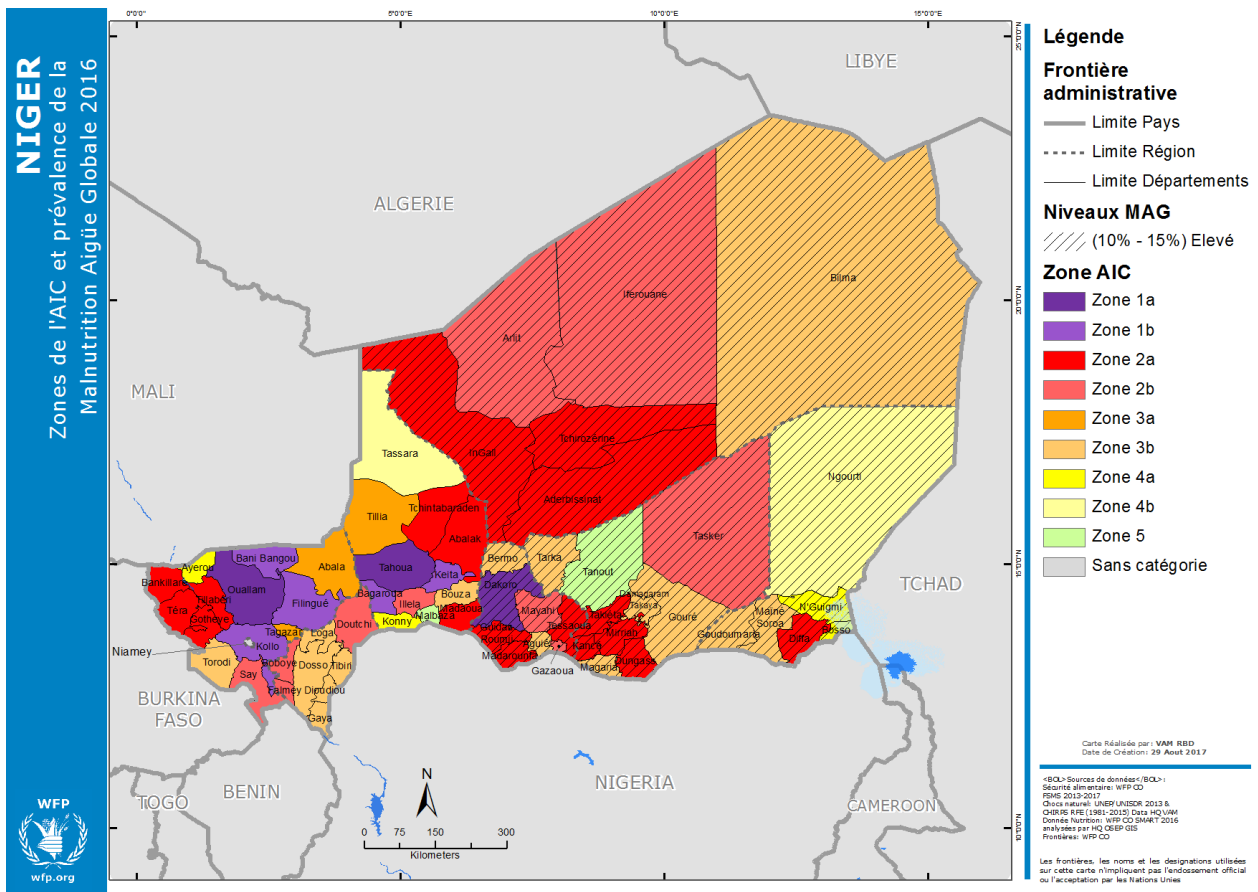
Les départements présentant une dégradation des terres ont été cartographiés en se superposant aux Catégories AIC pour mettre en évidence ces zones présentant des problèmes de dégradation.

Deux indicateurs ont été utilisés pour évaluer la dégradation des terres – le premier est une analyse de changement de couverture du sol réalisée sur base de données de télédétection de l'Administration Nationale de l'Aéronautique et de l'Espace (NASA). Les classes de couverture de 2001 à 2005 ont été comparé vis-à-vis celles de 2009 à 2013 afin d'identifier des changements à long terme. Les données originales ont été agrégées au département. Il convient de noter qu'il s'agit d'une analyse de substitution qui attribue des valeurs à certaines classes de couverture foncière qui devraient être localement vérifiées.

La seconde est une analyse de l'érosion des sols issue d'une version simplifiée de l'Equation Universelle de Perte de Sols (USLE), en tenant compte de données sur l'incidence des précipitations (FAO GeoNetwork, 2000), de la lithologie des sols, de la couverture terrestre extraite de NASA MODIS et de la longueur de la pente calculée par SAGA -GIS utilisant le modèle d'élévation numérique dénommé NASA SRTM.

Les départements présentant des changements environnementaux négatifs ont été cartographiés en se superposant aux Catégories AIC, ainsi que celles ayant une propension à l'érosion significative (> 5 tonnes/ha/an) affectant plus de 8% de la surface de la zone. Cette carte indique où se situent ces différents problèmes de dégradation des terres et où ils coïncident.

Couche nutrition



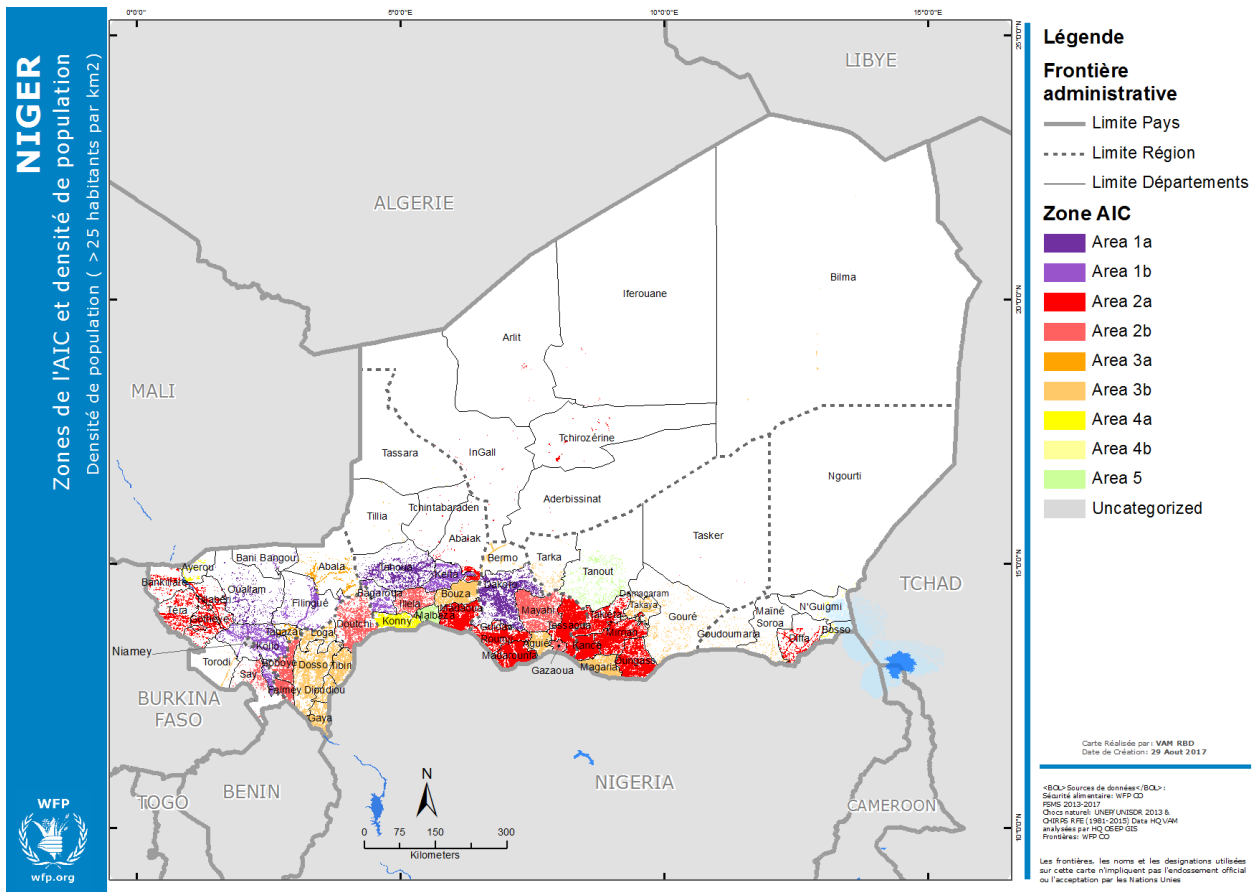
Les données sur la nutrition ont été obtenues à partir du SMART pour 2016. Les données originales sont au niveau régional (première division administrative). L'indicateur clé utilisé était le taux de malnutrition aigüe globale (MAG), avec une gamme de valeurs classées selon l'échelle standard.

En plus des Catégories ICA, le MAG au-dessus du 10 » a été cartographié afin de mettre en évidence où les problèmes récents de malnutrition aigüe se situent.

9. Informations Contextuelles Supplémentaires

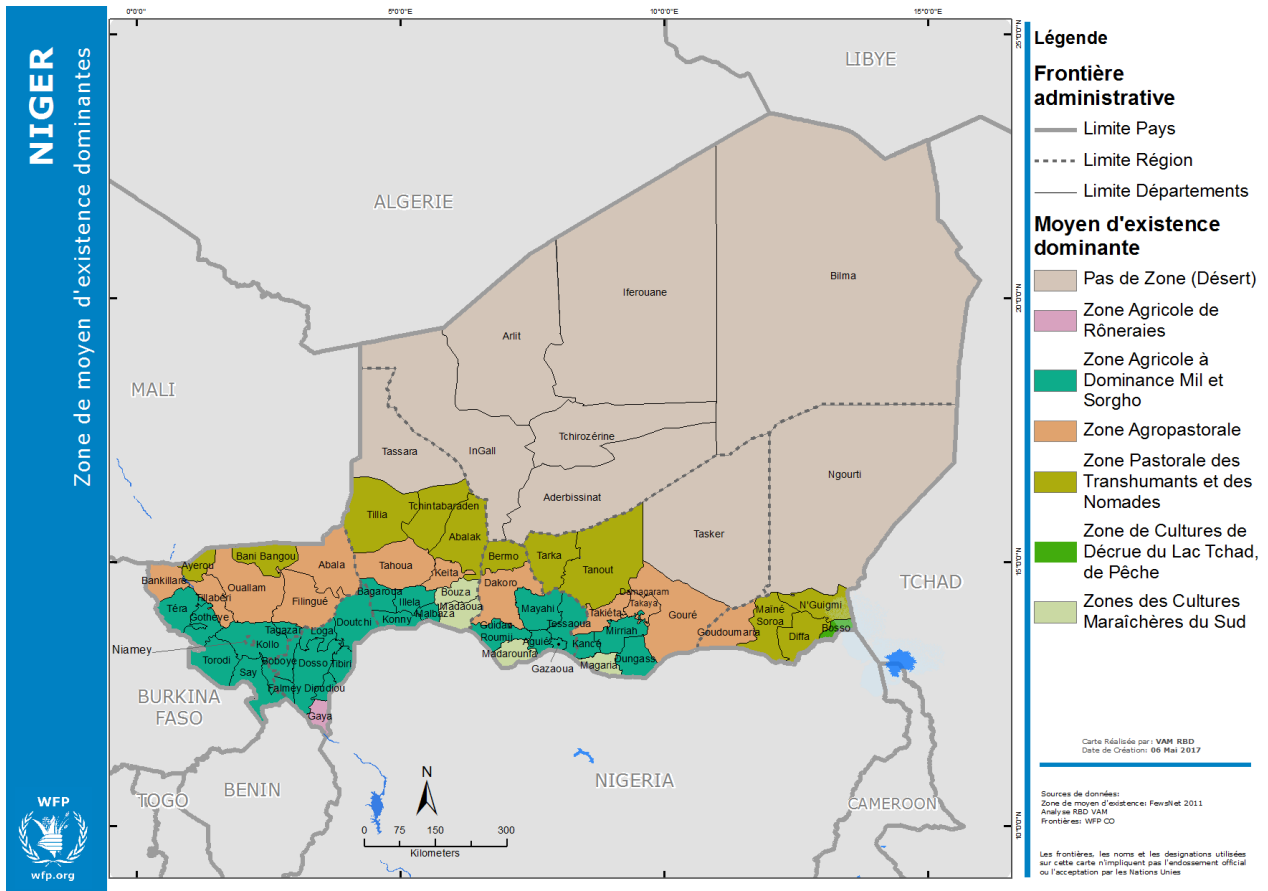
Les cartes et graphiques de cette section fournissent des informations contextuelles supplémentaires qui peuvent être utilisées pour ajouter des détails pratiques aux stratégies programmatiques façonnées par d'autres couches.

Répartition de la population



Les données sur la densité de population cartographiées et superposées sur les Zones de l'AIC mettent en évidence les concentrations de population dans les départements catégorisés en fonction de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel. Les données de population proviennent de l'ensemble de la base de données globale Landscan qui était disponible à partir de 2015. Il convient de noter que Landscan constitue une base de données mondiale fondée sur la couverture du sol, les routes, les pentes, les emplacements des villages, etc. et visant à saisir la répartition spatiale probable des populations dénombrées au cours de recensements.

Moyens d'existence



La compréhension des moyens d'existence et de la saisonnalité apportent un éclairage sur la façon dont les chocs peuvent avoir une incidence sur les ménages, sur les périodes de l'année qui sont les plus critiques pour les gens, ainsi que sur la manière de choisir les interventions programmatiques. Les données sur les zones de moyens d'existence proviennent de FEWS Net de 2011, et ont été agrégées au niveau des départements (selon l'importance de la superficie couverte).

10. Estimations de la Population en Situation d'Insécurité Alimentaire

La planification programmatique à plus long terme exige une indication du nombre de personnes susceptibles d'avoir besoin d'assistance. Pour le calculer, les données sur le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire entre 2013 et 2017 selon le Cadre Harmonisé, ont été répertoriées (a). Les chiffres les plus bas (en jaune) et les nombres les plus élevés (en rouge) sont mis en évidence :

| Nombre estimé de personnes en insécurité alimentaire de 2013 à 2017 | | | | |
|---|--------------------|--------------------|---------------|-------------------|
| FSMS Novembre 2013 | FSMS Novembre 2014 | FSMS Décembre 2015 | FSMS Mai 2016 | FSMS Février 2017 |
| 4 325 566 | 3 019 456 | 2 291 252 | 8 710 170 | 9 680 526 |

La moyenne globale du nombre de personnes estimées en situation d'insécurité alimentaire au cours des quatre dernières années (**5 605 394**) reflète le nombre de personnes qui sont soit a) constamment en situation d'insécurité alimentaire, soit b) ont été en situation d'insécurité alimentaire à une certaine période suite à un choc ou un événement spécifique. Ce nombre peut représenter une estimation générale pour une planification à plus long terme.

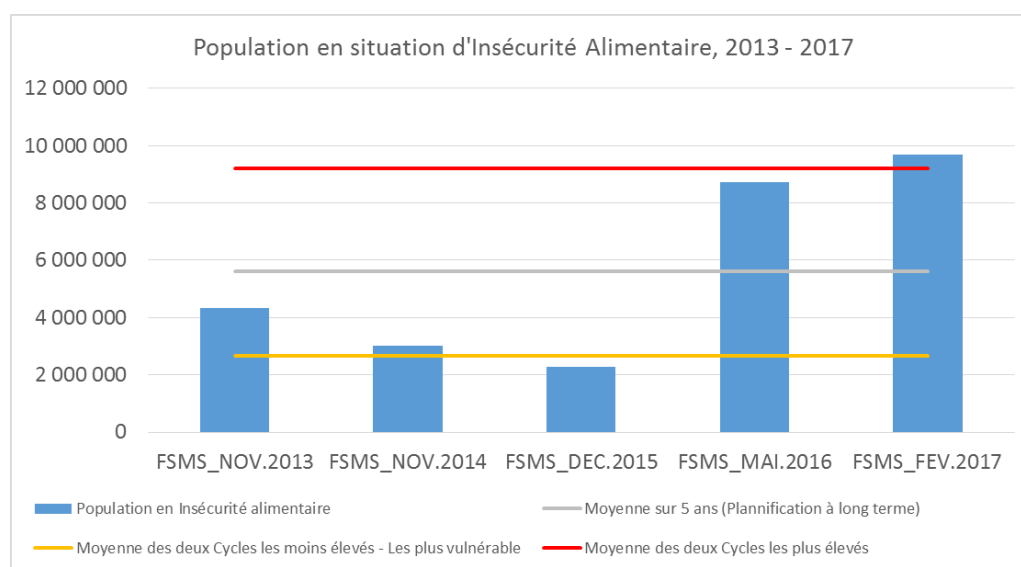
La moyenne des deux chiffres les plus bas enregistrés au cours de la période de rappel (**2 655 354**) donne une estimation d'un noyau de personnes qui étaient constamment en situation d'insécurité alimentaire, qu'il y ait eu ou non de bonnes récoltes au cours des cinq dernières années. À des fins de planification, ce nombre peut refléter une estimation du nombre de personnes *les plus vulnérables* à l'insécurité alimentaire.

La différence entre les moyennes des deux nombres les plus élevés enregistrés au cours de la période de rappel (**9 195 348**) et la moyenne globale ci-dessus reflète le nombre estimé de personnes *supplémentaires* à risque, qui pourraient chuter en situation de crise en cas de choc (qu'il soit naturel ou d'origine humaine) (**3 589 954**).

En résumé, les estimations de planification (arrondies) seraient les suivantes :

| | |
|---|------------------|
| Planification à long terme : nombre moyen de personnes en situation d'insécurité alimentaire au cours des dernières quatre années | 5 605 394 |
| Les plus vulnérables : Les plus vulnérables : <i>de ce qui précède</i> , le nombre estimé de personnes en situation d'insécurité alimentaire de manière constante | 2 655 354 |
| Préparation aux catastrophes : <i>en plus de ce qui précède</i> , un nombre supplémentaire d'insécurité alimentaire en cas de choc (qu'il soit naturel ou d'origine humaine) | 3 589 954 |

Il est essentiel de noter que ces nombres représentent simplement des estimations de planification, que les nombres réels devraient être obtenus des évaluations d'urgence en cas de crise et que les plans devraient être ajustés tout au long du cycle de programmation sur la base d'évaluations qui reflètent la situation actuelle.



11.Méthodologie d'Analyse Technique

Sécurité alimentaire

L'analyse de la sécurité alimentaire de l'AIC vise à évaluer la fluctuation des valeurs des indicateurs choisis par rapport à un indice de référence sur la période pendant laquelle les données sont disponibles. Il évalue la tendance de la sécurité alimentaire de chaque zone géographique par rapport au seuil et reclassifié chaque zone à l'aide d'une échelle simple de 3 points pour indiquer son état d'insécurité alimentaire (par exemple, 1 pour «bas», 2 pour «moyen» et 3 pour «élevé»). Comme mentionné précédemment, au Niger le seuil pour a été fixé à 20%.

Pour évaluer la tendance en matière de sécurité alimentaire, l'analyse de la sécurité alimentaire de l'AIC considère la **réurrence au-dessus du seuil**, mesurée par le **nombre de fois** où la valeur de l'indice de sécurité alimentaire, pour la zone géographique considérée, est supérieure ou égale au seuil.

Chocs à occurrence rapide

Lors de l'utilisation de données globales, des informations sur la fréquence moyenne des événements pour la période disponible sont fournies pour chaque pixel. Il s'agit de données modélisées et il n'est pas possible de déterminer combien d'événements ont effectivement eu lieu pour une année ou une période donnée, par exemple les 5 ou 10 années précédentes (cette spécificité est perdue lors de l'utilisation de données modélisées). En outre, comme les fréquences peuvent être très élevées pour un seul pixel, il est important d'équilibrer ces informations en tenant compte de la superficie totale par district concerné. Cette approche est décrite ci-dessous.

Lorsque des données tabulaires locales sont disponibles et spécifient le nombre historique d'événements par année par district (de préférence pour les 30 années précédentes, mais un minimum de 20 est acceptable), le nombre total d'événements pour la période déterminée est considéré, et le reclassement dans des niveaux d'occurrence variables – bas, moyens et élevés – décrits ci-dessous est basé sur ce nombre. Lorsque de telles données nationales sont disponibles, le nombre d'événements survenus au cours des cinq dernières années peut également être cartographié pour mettre en évidence les zones où les activités de récupération peuvent être pertinentes.

Lorsqu'on travaille avec des données spatiales globales, l'objectif est d'extraire une table au niveau du district à partir du raster de fréquence de choc (dans ce cas, des inondations, pour faciliter la compréhension) qui capture (a) l'étendue des zones d'inondation et (b) l'occurrence d'inondations par pixel. En utilisant **Jenks Natural Breaks** (disponible dans ArcGIS), la plage de valeurs pour la surface touchée et le nombre d'occurrences peut être divisée en trois classes et reclassées en valeurs **faibles**, **moyennes** ou **élevées**. Ces valeurs sont croisées pour obtenir une classification finale par district qui peut elle-même être reclassifiée dans l'échelle à trois points (bas, moyen, élevé) et cartographiée (voir la carte présentée dans la Partie 2).

Lorsque des inondations et des tempêtes sont envisagées, l'analyse suit les mêmes étapes pour chaque choc de façon indépendante, mais les résultats pour chacune d'entre elles sont de nouveau croisés pour obtenir une seule classification consolidée.

Chocs à occurrence lente

Lorsqu'on travaille avec des **données au niveau national** qui présentent le nombre d'événements de sécheresse qui se sont produits par année et par district, la fourchette de valeurs définies par la période totale pour laquelle les données sont disponibles peut être divisée en trois classes et reclassée comme **faible**, **moyenne** ou **élevée** en utilisant **Jenks Natural Breaks** (disponible dans ArcGIS) et ensuite cartographié.

Lorsque les données nationales sur les occurrences de sécheresses ne sont pas disponibles, le «**nombre de mauvaises saisons de croissance**» peut être utilisé comme moyen de mesure de l'exposition récente à la sécheresse. Cela se fait à l'aide de données de télédétection sur l'Indice Différentiel Normalisé de Végétation (NDVI) ou sur les estimations de précipitations (RFE) (en fonction du contexte). *Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la Note d'Orientaton de l'AIC sur la sécheresse.*

L'analyse. La préparation et l'analyse des données NDVI en particulier sont complexes. Essentiellement, plusieurs fichiers raster capturant des valeurs NDVI à des intervalles spécifiques de temps sur un certain nombre d'années sont téléchargés et filtrés pour réduire les interférences atmosphériques et d'autres facteurs qui peuvent influencer les lectures finales. Une fois réalisé :

- On calcule une moyenne de couverture végétale (NDVI) à long terme pour chaque saison de croissance (il peut y avoir plus d'une saison de croissance dans un endroit donné).
- Les valeurs du NDVI pour les saisons de croissance de chacune des cinq dernières années les plus récentes sont comparées à l'indice de référence (80% de la moyenne à long terme).
- Cette comparaison est exprimée par le *nombre de mauvaises saisons de croissance* (NPGS) si les valeurs les plus récentes tombent en dessous de la moyenne à long terme.

L'hypothèse de base de cette comparaison est que si la croissance de la végétation dans une saison de croissance particulière est considérablement inférieure à la moyenne à plus long terme, cela indiquerait un **stress hydrique** ou des **conditions de sécheresse** pour la croissance de la végétation dans cette zone.

Les résultats de ce qui précède sont présentés en format raster, où chaque pixel capture le nombre de fois au cours des cinq dernières années que les valeurs NDVI des saisons de croissance étaient inférieures à la moyenne à long terme. De ce fait, les nombres sont agrégés pour obtenir un nombre moyen de mauvaises saisons de croissance par district. La fourchette de valeurs pour le NPGS est divisée en trois classes (**faible, moyenne et élevée**) et cartographiée.

Lorsque les données RFE, NDVI et/ou WRSI sont disponibles, celles-ci peuvent être croisées produire une classification intégrée qui reflète les impacts de tous.

Dégradation des terres

Changements dans les classes de couverture du sol

La méthode actuelle d'analyse de la dégradation des terres vise à identifier et classer qualitativement les changements négatifs récents dans les classes de couverture du sol et la déforestation, en particulier dans les zones associées à la récurrence élevée des chocs et à l'insécurité alimentaire. L'analyse compare l'état des classes de couverture du sol mesurées de 2001 à 2005 avec celles de 2009 à 2013, en tenant compte des changements sur une base annuelle et avec une résolution spatiale de 500m. Les données proviennent de MODIS (NASA) qui offre une couverture mondiale.

Chacune des classes de couverture de sol standard MODIS reçoit une «valeur écologique» numérique (plus le nombre est élevé, plus la valeur écologique est élevée).

| Classe MCD12Q1 | Nouveau nom | Valeur Eco |
|---------------------------------------|------------------------------------|------------|
| Forêt sempervirente | Forêt | 6 |
| Forêt de feuillus à feuilles caduques | Forêt | 6 |
| Zones humides permanentes | Zones humides | 6 |
| Formations arbustives fermées | Formations arbustives | 5 |
| Prairies | Formations arbustives | 4 |
| Sols cultivés | Sols cultivés | 3 |
| Sols nus ou avec peu de végétation | Sols nus ou avec peu de végétation | 2 |
| Zone urbaine | Zone urbaine | 1 |
| Valeur de remplissage | Valeur de remplissage | 0 |
| Neige et glace | Neige et glace | 0 |

Les variations dans le temps sont exprimées par la différence entre les valeurs initiales (2001-2005) de la couverture du sol et finales (2009-2013). Les valeurs de cette différence sont comprise dans une gamme de +30 à -30 où des valeurs négatives indiquent une détérioration de la valeur écologique du terrain, une valeur nulle indique l'absence de changement dans la couverture du sol et des valeurs positives indiquent une amélioration de la valeur écologique.

La variation moyenne est calculée pour chaque district (ou autre zone administrative telle que définie par l'analyse), en tenant compte de l'ampleur des changements tant positifs que négatifs. La fourchette des valeurs **positives** est divisée en trois classes en utilisant les ruptures naturelles et la même chose est faite pour les valeurs **négatives**.

Susceptibilité à l'érosion

Le principal indicateur utilisé pour l'analyse de l'érosion des sols provient d'une version simplifiée de l'équation universelle de perte de sol (USLE) qui est largement reconnue dans le secteur comme moyen d'estimer la susceptibilité à l'érosion. Dans sa forme originale, elle est exprimée comme suit :

$$\text{Erosion} = R * K * SI * C * P$$

Avec «R» désignant les «précipitations» (*Rainfall* en anglais), «K» désignant la propriété du sol en termes lithologiques, «S» représentant la longueur de la pente (*Slope length* en anglais), «C» représentant l'utilisation des terres prédominantes et «P» indiquant un facteur de protection, comme la présence d'une infrastructure capable de réduire l'érosion. En général, les données sur le facteur «P» sont difficiles à trouver, donc une version simplifiée a été développée qui repose sur quatre éléments clés :

- L'incidence des précipitations, WorldClim, 1960 - 1990 (~1 km de résolution) ;
- La lithologie du sol calculée sur la base de la carte numérique des sols de la FAO v3.6, 2003 ;
- La couverture du sol extraite de la NASA MODIS MCD12Q1 (~ 250m de résolution) ;
- La longueur de la pente calculée par SAGA-GIS en utilisant le modèle numérique NASA SRTM (500 m de résolution).

Pour plus d'informations sur l'élaboration réelle des fichiers raster et le calcul de la susceptibilité à l'érosion finale, veuillez contacter l'Unité OSEP-SIG.

Le produit obtenu fournit une estimation de la perte de sol potentielle, en tonnes/ha/an. Toute perte de sol supérieure à 5 tonnes/ha/an est considérée comme significative et le pourcentage du territoire dans chaque district (ou unité de mesure) qui connaît ce niveau de susceptibilité à l'érosion est calculé.

12. Sources de Données

Limites Administratives

Niveau de l'analyse: Département (deuxième niveau de division administrative)

Format: Excel ArcGIS

Commentaires:

Population

Source: LandScan

Intervalle de temps: 2015

Commentaires:

Insécurité Alimentaire

Indicateur: Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire moyenne et élevée, et pourcentage de population classifié en Phases 3 a 5 de l'IPC

Source: CFSVA & Cadre Harmonisé

Intervalle de temps: 2011, 2013, 2015; 2014 a 2017

Commentaires:

Chocs naturels

Inondations

Indicateur: Fréquence maximum d'inondation & pourcentage de superficie touchée

Source: UNISDR GAR 2013

Intervalle de temps: N/A

Commentaires: Analyse élaborée a l'échelle globale

Sècheresse

Indicateur: Nombre de saisons de croissance piètres

Source: Analyse par HQ VAM des estimations de précipitation (RFE) provenant de CHIRPS

Intervalle de temps: 1981-2015

Commentaires: Basé seulement sur la précipitation

Nutrition

Indicateur: MAG

Source: Enquête SMART

Intervalle de temps: 2016

Commentaires:

Dégradation des terres

Indicateur: Changement de classe de couverture

Source: NASA MODIS

Intervalle de temps: 2001-2005 vs. 2009-2013

Commentaires: Indicateur indirect

Indicateur: Propension à l'érosion

Source: Analyse par HQ OSEP GIS, basée sur l'équation RUSLE, et les données de FAO, NASA et WorldClim

Intervalle de temps: N/A

Commentaires: L'analyse ne tient pas en compte la présence de facteurs protectifs qui réduisent l'érosion.

Autres données

Moyens d'existence

Indicateur: Zones de moyens d'existence

Source: FEWS Net 2011

Intervalle de temps: N/A

Commentaires:

Analyse Intégrée du Contexte (AIC)

Partie II : Recommandations programmatiques



Table des Matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction | 26 |
| 2. Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC | 27 |
| 3. Utilisation des Couches de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques..... | 27 |
| 4. Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques Catégories | 32 |
| 5. Carte des Zones de l'AIC | 36 |
| 6. Catégorie 1: Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de CatastropheAnalyse de l'Insécurité Alimentaire | 37 |
| 7. Catégorie 2: Combinaison des Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire/ le Redressement et la Réduction des Risques de Catastrophes..... | 12 |
| 8. Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement | 15 |
| 9. Catégorie 4: Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes..... | 40 |
| 10. Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes 1941 | |
| 11. Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC..... | 43 |

1. Introduction

L'objectif de l'AIC est de faciliter le positionnement des grandes stratégies programmatiques de long-terme en appui aux populations vulnérables et en insécurité alimentaire, de manière à compléter et protéger le processus de développement sous-jacent propre à chaque pays. L'AIC fournit pour cela des informations permettant de guider le choix des différentes combinaisons de thèmes programmatiques à appliquer dans chaque zone géographique, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de réduire les risques de chocs naturels d'origine climatique auxquels ils sont exposés, et ainsi de protéger les acquis et de favoriser le développement futur dans les régions fortement exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques. L'AIC plaide en faveur d'une approche sur mesure en fonction de chaque contexte géographique, liant les efforts humanitaires et de développement.

Dans ce cadre, l'AIC offre une vision générale du contexte résultant de l'analyse, de l'interprétation et de la superposition d'informations concernant la récurrence de la sécurité alimentaire (sur la base d'analyses existantes) ainsi que l'occurrence et/ou l'exposition aux risques de chocs naturels d'origine climatique (sur la base de données existantes ou de modèles). Elle permet de catégoriser les différentes zones géographiques en fonction du degré de convergence ou de divergence entre ces deux dimensions. L'AIC permet également de cartographier et de superposer d'autres informations, concernant par exemple la nutrition, les risques associés au changement climatique ou la dégradation des sols. Ces données complémentaires sont utilisées comme des 'couches' d'analyse additionnelles permettant d'affiner la compréhension des différents contextes géographiques. Analysées en conjonction avec les informations disponibles quant aux moyens d'existence, à la saisonnalité et à la répartition de la population, elles enrichissent et renforcent les discussions portant sur les axes programmatiques et stratégiques à adopter dans chaque zone.

L'AIC repose sur un processus consultatif avec les partenaires, dans un premier temps pour valider ses aspects techniques, puis pour identifier le positionnement géographique adéquat des grandes stratégies programmatiques que sont les filets de sécurité sociaux, la réduction des risques de catastrophe (RRC), l'alerte précoce et la préparation aux urgences. L'AIC implique donc les partenaires nationaux à la fois lors de la phase d'analyse et de celle d'interprétation des résultats, afin que ses conclusions reflètent l'expertise et l'expérience collective. Dans le cadre l'Approche de programmation à trois niveaux 3PA (utilisée par le PAM pour la conception, la planification et la mise en œuvre de ses programmes de long-terme et d'urgence), l'AIC permet également d'identifier les zones dans lesquelles mener les consultations de Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) et de Planification Communautaire Participative (PCP), afin de spécifier les activités à mettre en œuvre sous chaque axe programmatique.

Le présent rapport résume les conclusions de la consultation AIC du Niger concernant les orientations programmatiques à adopter sur la base des informations présentées dans le rapport technique AIC du Niger. Le rapport technique AIC est disponible séparément. Il inclut des cartes et des données pour toutes les dimensions prises en compte dans la classification des zones de l'AIC, pour les 'couches' d'analyse supplémentaires, ainsi qu'une description méthodologique.

Partenariats

Les agences gouvernementales, institutions de recherche, donateurs, agences SNU et ONGs suivantes ont contribué à ce rapport programmatique :

Agences gouvernementales : DNP/GCA (CC/SAP, CCA, CFS), HC3N, DA/DC, DEP/ME/DD

Institutions de recherche, donateurs, agences SNU et ONG : Université de Niamey, SAREL, ACF, ADIDBA, APBE, AREN, Banque Mondiale, CARE, Coopération Belge, DMN, FAO, FIDA, GADED, HCR, IDB, INS, Karkara, MERCY CORPS, OCHA, ONG APIS, OXFAM, PAM, PNUD, REGIS-AG, REGIS-ER, SCI, SOS SAHEL, UNICEF, USAID.

Zones de l'AIC

- Ajoute des détails au processus ci-dessus, en indiquant la convergence de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel.

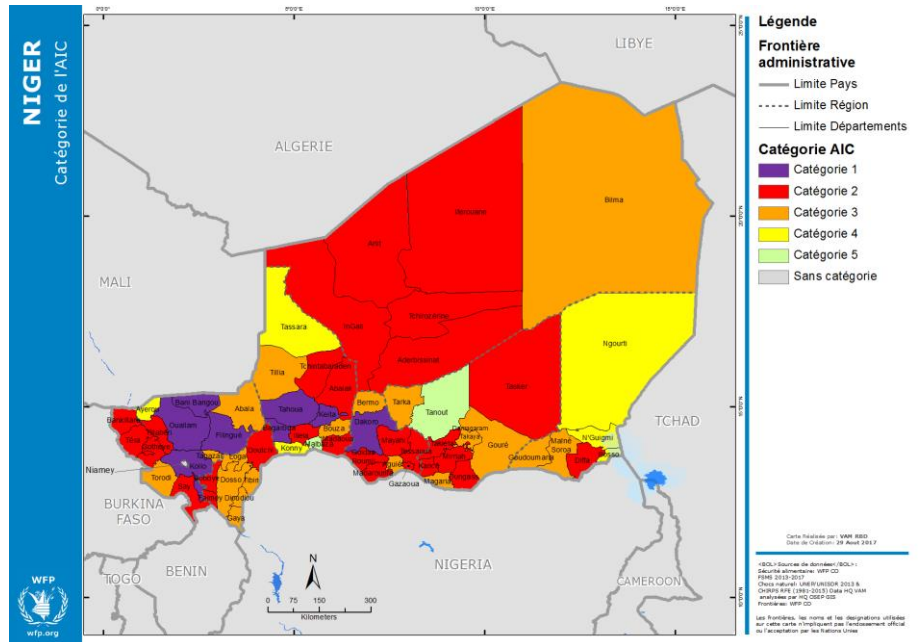
Éléments centraux de l'AIC

Couche de sécurité alimentaire

- Aide à identifier où des filets de sécurité avec un objectif de sécurité alimentaire (pour fournir une assistance prévisible et cohérente) sont nécessaires en soulignant les zones où l'insécurité alimentaire est récurrente, constamment au-delà du seuil défini.

Couche de risque de choc naturel

- Met en évidence les zones où les risques de chocs naturels d'origine climatique sont le plus élevés et où les efforts de RRC sont appropriés. Ceux-ci peuvent être intégrés aux programmes de filets de sécurité dans les zones où l'insécurité alimentaire est constamment élevée.
- Contribue à définir les régions où l'accent doit être mis sur l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.



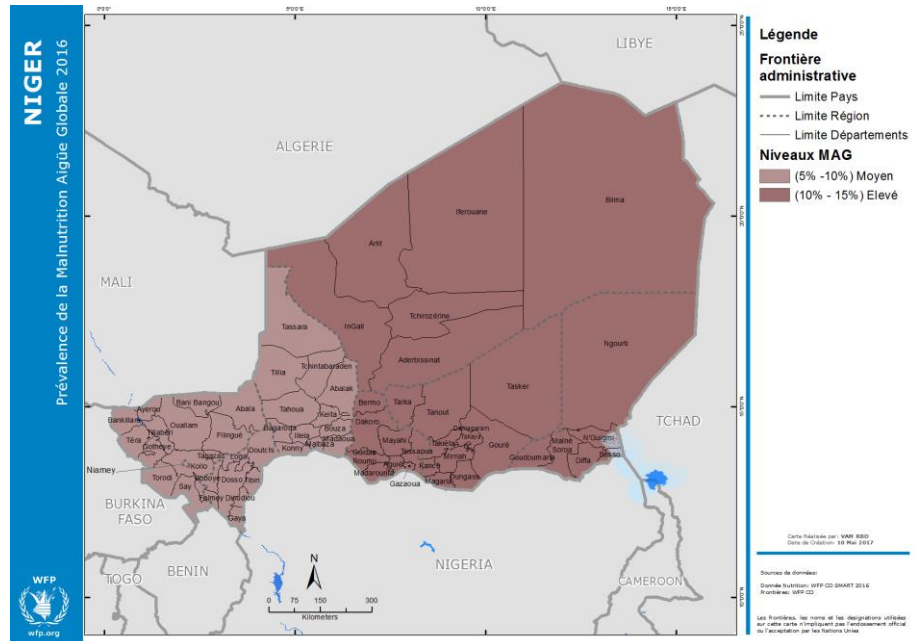
Couches spécifiques supplémentaires

Couche dégradation des terres

- La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribue grandement à l'insécurité alimentaire. Cette couche supplémentaire montre où les efforts visant à stopper et à inverser la dégradation des terres sont nécessaires, que ce soit dans le cadre de filets de sécurité, de RRC ou de programmes spécifiques, et par le biais de politiques.

Couche nutrition

- Indique où des stratégies nutritionnelles peuvent être nécessaires à la fois dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et de sécurité alimentaire.
- Les données pris en considération dans le cadre du processus AIC se réfèrent aux résultats de l'enquête SMART qui a eu lieu en 2016.
- Les résultats de cette enquête montrent que les prévalences de la malnutrition sont plus marquées dans la partie orientale du pays.
- Il est recommandé dans le futur de prendre en considération une plus large série de données nutritionnelles.



Informations contextuelles supplémentaires

Variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire

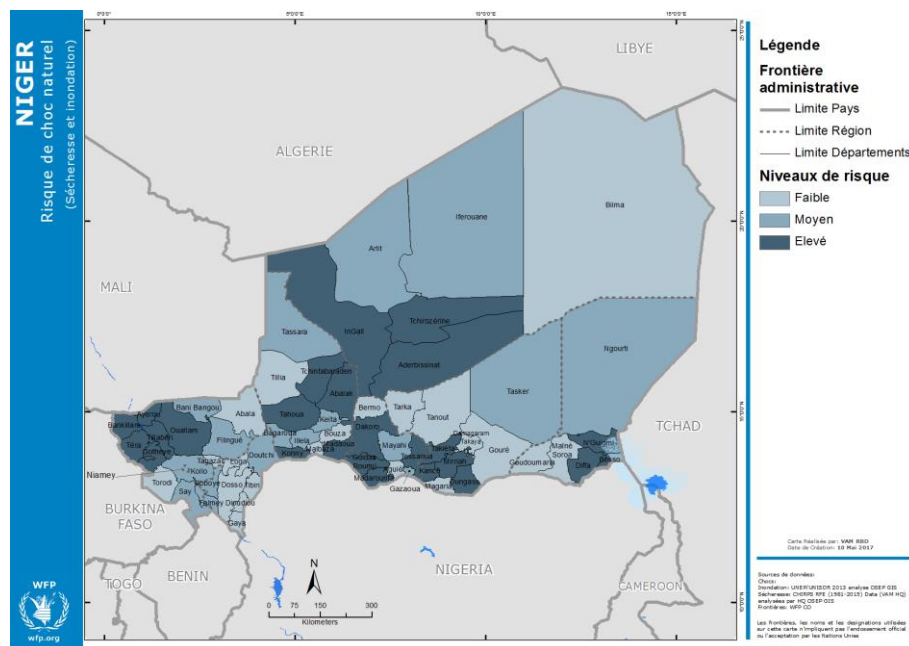
- Ajoute des précisions sur le moment où les défis de l'insécurité alimentaire atteignent leur maximum, et permet d'informer le calendrier et la durée des filets de sécurité et/ou d'autres programmes de sécurité alimentaire.
- Au Niger les informations disponibles sont issues des calendriers saisonniers de FEWS NET en collaboration avec le Gouvernement. Cependant, afin de pouvoir planifier les réponses dans la longue période, il serait recommandé de cartographier la variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire.

Variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire

- Indique des tendances saisonnières ou consécutives aux chocs en valeur d'insécurité alimentaire, pour l'affinage du programme.
- La variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire au Niger se réfère à la période comprise entre 2013 et 2017. Elle est le résultat de l'analyse des données issues de l'enquête de Suivi de la Sécurité Alimentaire au Niger (Food Security Monitoring System-FSMS), collectées entre novembre 2013 et février 2017. Cela a permis d'avoir non seulement une bonne représentativité des données, mais également un consensus au niveau des partenaires techniques et financiers. Le rapport technique AIC approfondi les questions sur la source de ces données.
- Il serait souhaitable, dans le futur, d'approfondir l'analyse avec une série temporelle des données de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle plus prolongée, c'est à dire ayant au moins huit ans de données.

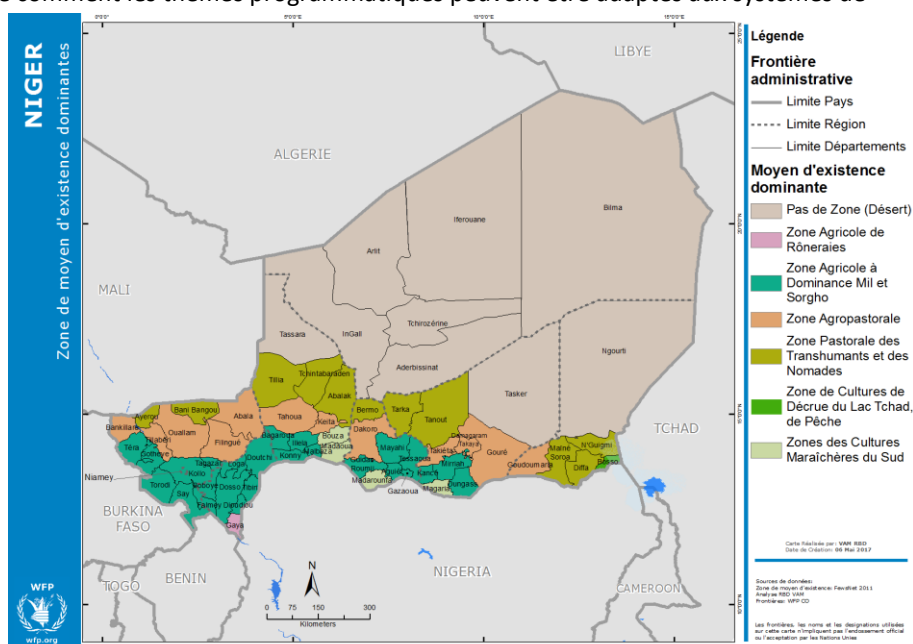
Saisonnalité des chocs naturels

- Aide à affiner les stratégies d'alerte rapide et de préparation aux catastrophes là où le risque est le plus élevé. Les chocs considérés sont la sécheresse et les inondations. L'analyse des inondations combine des informations historiques d'inondation avec un modèle de risque. L'analyse de la sécheresse se base sur le nombre d'années durant lesquelles la précipitation saisonnière était significativement inférieur à la moyenne – que se considère comme étant une saison de croissance piètre. Au Niger la partie centrale du pays est la plus vulnérable aux chocs naturels, bien que le changement écologique ait été tendanciellement positif.



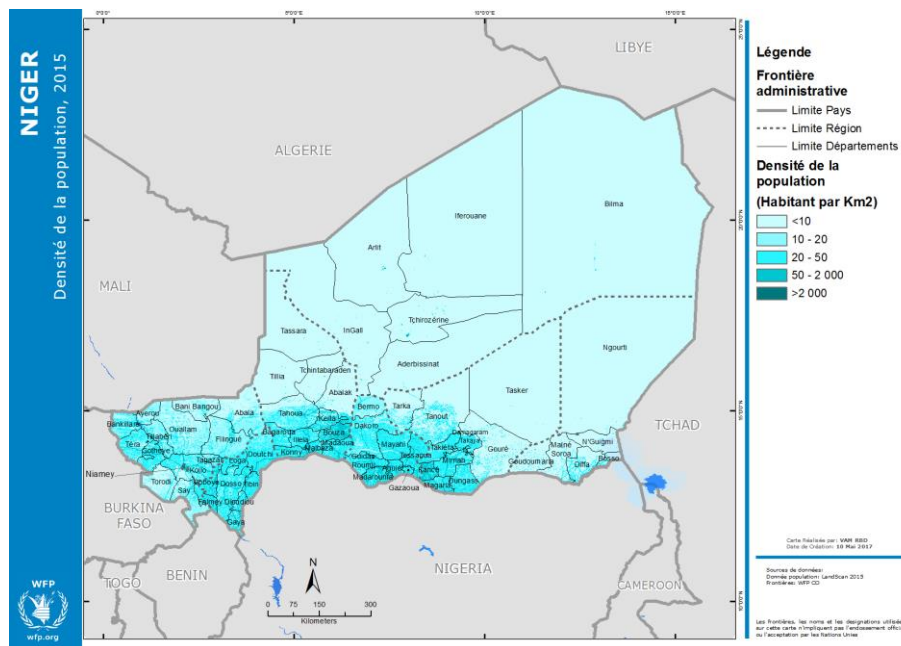
Moyens d'existence

- Permet de comprendre comment les thèmes programmatiques peuvent être adaptés aux systèmes de moyens d'existence locaux. Au Niger il y a 13 zones de moyens d'existence (ZME) (plus celle désertique au nord) recensées et validées par le gouvernement du Niger, FEWS NET et les partenaires techniques en 2011, mais celles dominantes au niveau du département sont six, en plus de celle désertique du nord. La carte ci-dessus montre les zones des moyens d'existence dominantes au niveau des départements.



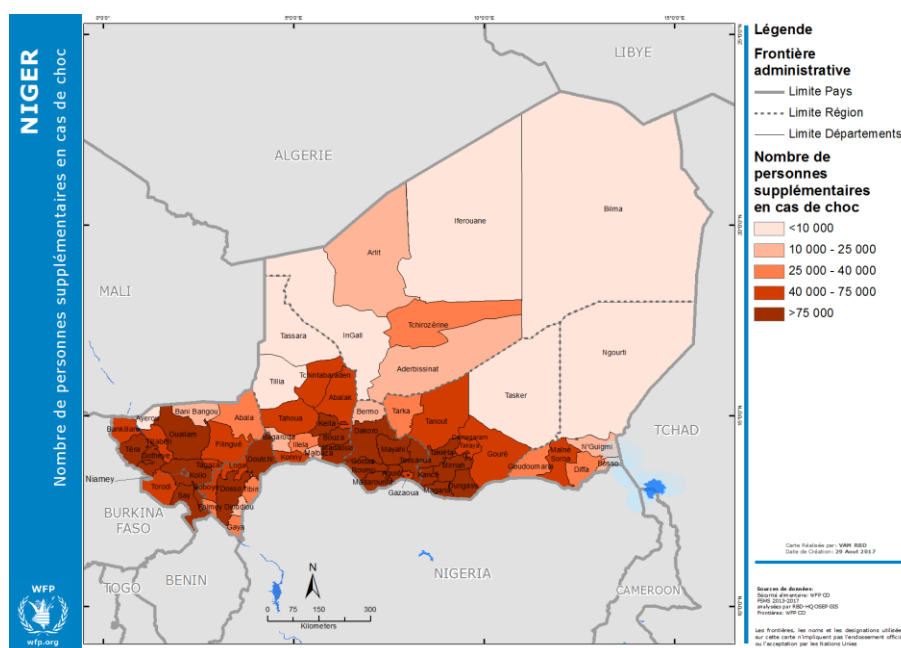
Répartition de la population

- Montre les concentrations géographiques des lieux de vie de la population au sein du pays; ces informations sont capitales pour la planification de la réponse programmatique.
- La population du Niger se concentre dans la partie sud occidentale du pays, grâce à sa majeure disponibilité en ressources naturelles (eau de pluie, fertilité des sols, pâturage), ce qui entraîne une forte pression anthropique, et du bétail, sur cette partie du pays, bien que les ressources soient globalement limitées. Il faut aussi rappeler que le taux de croissance démographique du Niger est l'un des plus hauts au monde (+3.9 % selon la Banque Mondiale).



Nombre de personnes touchées

- Estime le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance à long terme et combien d'entre elles peuvent avoir besoin d'aide en cas de choc, en examinant les niveaux relatifs d'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années.



Recommandations dans le cadre de l'analyse AIC : Etant donné le contexte socio-politique qui caractérise le pays depuis quelques années, et considérant la conséquente migration massive de jeunes hommes à travers le désert du Sahara, une AIC+ qui puisse donner plus d'éléments contextuels et prendre en compte la dimension de la migration des jeunes pour la formulation de programmes d'assistance, est fortement recommandée. Il faut souligner qu'au Niger les jeunes de moins de 18 ans représentent le 56 % de la

population¹, il est donc très important de comprendre les problématiques des adolescents pour mieux formuler les programmes d'assistance.

4. Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques

L'AIC répartit les départements du pays dans des Catégories de 1 à 5 - dérivées de neuf zones connexes - en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire récurrente et de leur exposition aux chocs naturels d'origine climatique, comme décrit ci-dessous. Les catégories et les zones de l'AIC fournissent des éléments d'information pour éclairer les discussions et la sélection de stratégies programmatiques générales utilisant différentes composantes thématiques, à savoir les filets de sécurité, la RRC, les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux catastrophes. Les détails sur les implications en lien avec les catégories et les zones pour le Niger sont fournis dans les sections suivantes du rapport.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil | | |
|-------------------------------|---|------------|------------|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | Domaine 5 | Domaine 3B | Domaine 3A |
| MOYENNE | Domaine 4B | Domaine 2B | Domaine 1B |
| HAUTE | Domaine 4A | Domaine 2A | Domaine 1A |



CATEGORIE 1

L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Recommandations proposées :
Sécurité alimentaire.

¹ Source : UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2015*, https://www.unicef.org/french/infobycountry/niger_statistics.html

| | |
|--------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Filets de sécurité sous forme de transferts monétaires inconditionnels pendant la période la plus difficile (soudure et/ou pré-soudure) particulièrement dans les zones de catégorie 1A ; • amélioration des stocks de vivres au niveau communautaire ; • formation et appui aux producteurs pour la création d'actifs productifs. <p>Education.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'assistance alimentaire pour couvrir les besoins des enfants à travers les écoles. <p>Alerte précoce et RRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filets de sécurité axés sur la protection des écosystèmes tout au long de l'année, en lien avec la RRC ; • mettre en place des programmes sur la gestion durable des terres (grâce à une agriculture écologique et une gestion durable des parcours du bétail), la protection et l'enrichissement de la biodiversité, à travers la lutte antiparasitaire intégrée, les banques des semences et la construction des digues de protection des terres dégradées ; • mettre en place des Structures Communautaires d'Alerte Précoce et des Réponses aux Urgences (SCAP-RU) ; • renforcement du SAP national ; • élaboration de plans de contingence au niveau communal ; • réalisation d'enquêtes rapides post-choc. <p>Nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer une réponse continue et efficace aux questions sanitaires et de malnutrition. |
| CATEGORIE 2 | <p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <p>Sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combinaison de filets de sécurité inconditionnels avant et pendant la période de soudure (par ex. : système de vente à prix modérés) avec un appui conditionnel tout au long de l'année ; • les programmes à mettre en place devront être guidés par une stratégie restauratrice des environnements dégradés (protection biomasse et contre les crues). <p>Education.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à investir dans les cantines scolaires, en particulier en donnant un appui aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires. <p>Alerte précoce et RRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etendre les efforts concrets du Gouvernement et de ses partenaires en matière de protection environnementale dans tous les départements ; • promouvoir des méthodes agricoles et pastorales conservatrices des sols ; • renforcer les capacités du personnel du Gouvernement en matière de protection environnementale, suivi et évaluation de la vulnérabilité des populations à risque, des prix, des indicateurs météorologiques et de la biomasse et santé animale. <p>Nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du système de suivi de la malnutrition à travers la promotion des PBR (détection par les mères de la malnutrition via l'utilisation du périmètre brachial) ; • prise en charge communautaire des enfants. |
| CATEGORIE 3 | <p>Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains</p> |

| | |
|---------------------------|---|
| | <p>contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <p>Sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combiner des modalités inconditionnelles avant et pendant la soudure surtout dans les zones 3A avec une modalité d'assistance conditionnelle dans les zones 3B ; • appuyer les greniers villageois/banques céréalières dans les départements à vocation agricole tels que Tagaza, Tordi, Dosso, Dioudiou, Tibin, Loga, Aguié ; • promouvoir des filets de sécurité axés sur la préservation des écosystèmes, surtout où les sols ont une haute propension à la dégradation ; • suivi de la sécurité alimentaire des zones les plus isolées à travers des systèmes de suivi à distance. <p>Education.</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer les cantines scolaires sous forme de repas pour les élèves ; • développer les jardins maraichers dans les périmètres scolaires. <p>Alerte précoce et RRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du SAP ; • réalisation et réhabilitation d'actifs physiques et naturels, centrés sur la lutte contre l'ensablement et la désertification (promouvant le reboisement, l'apiculture, la construction de bassins versants, la plantation de cultures et d'arbres résistants à la sécheresse). <p>Nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de programmes intégrés qui combinent hygiène et assainissement, nutrition, sécurité alimentaire et renforcement de la résilience. |
| <p>CATEGORIE 4</p> | <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <p>Sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des filets de sécurité saisonniers et conditionnels qui ciblent que les groupes les plus vulnérables, parmi lesquels les enfants et les jeunes, à travers, par exemple, des initiatives facilitant la réalisation d'AGR ou des programmes d'inclusion sociale pour les groupes les plus marginalisés ; • appuyer l'aménagement pastoral et le bétail (en nourriture et suivi de la santé) dans le court terme ; • appuyer le fonçage des points pastoraux, ainsi que les aspects de santé dans le long terme. <p>Education.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à investir dans les cantines scolaires, en particulier en donnant un appui aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires. <p>Alerte précoce et RRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gestion des risques, qui pourrait être considérée à l'intérieur même de la politique de réduction de la pauvreté ; • renforcer la protection sociale en phase de post-catastrophe, focalisée dans les domaines de l'élevage et de la nutrition ; • la conservation des ressources (nécessité de protéger les aires de pâturage) devrait devenir la priorité des politiques de relance économique et social du pays ; • soutenir les programmes multisectoriels combinant la promotion de pratiques agro-pastorales soutenables, la gestion soutenable des parcours pastoraux transfrontaliers, des points d'eau pastoraux et des zones de pâturage et l'appui à la gestion du cheptel ; • renforcer les capacités du SAP dans le domaine des observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV), SCAP-RU et de la veille pastorale. |

| | |
|--------------------|---|
| | <p>Nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer la lutte contre la malnutrition, au niveau communautaire en phase de prévention ; promouvoir un meilleur accès aux services socio de base ainsi qu'une meilleure sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène. |
| CATEGORIE 5 | <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <p>Sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les programmes dans cette zone pourraient être conditionnels, saisonniers et ciblant la population la plus vulnérable. Par exemple, l'octroi de crédit élargi selon des critères de vulnérabilité socio-économique et selon la situation d'insécurité alimentaire; réfléchir à des interventions programmatiques au bénéfice des jeunes. <p>Education.</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer à soutenir les cantines scolaires (y compris les jardins maraichers dans les périmètres scolaires). <p>Alerte précoce et RRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> Affiner l'alerte précoce et de la rendre accessible à tout type de population (nomade, transhumante et stable), dans toutes les langues parlées au pays ; inclure le soutien à l'alerte précoce dans le budget national, afin d'assurer une continuité de l'alerte précoce même pendant des années sans choc ; Soutenir des stratégies de RRC pour protéger les ménages de chocs éventuels, par exemple à travers la mise en œuvre des mesures de conservation des sols et des eaux. <p>Nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien aux programmes de prévention et traitement au niveau communautaire ; assurer un suivi de la nutrition dans les parties les plus isolées du pays, par exemple en fournissant un appui technique et matériel à des équipes mobiles d'agents de la santé. |

Le tableau suivant quantifie le nombre de personnes potentiellement en besoin d'assistance par catégorie de l'AIC :

| Catégories AIC (A+B) | Planification à long terme | Les plus vulnérables (situation de récurrence) | Préparation aux catastrophes |
|----------------------|----------------------------|--|------------------------------|
| Catégorie 1 | 884 797 | 450 493 | 1 422 649 |
| Catégorie 2 | 3 877 284 | 1 520 797 | 6 634 584 |
| Catégorie 3 | 473 437 | 139 368 | 933 119 |
| Catégorie 4 | 232 649 | 108 595 | 395 721 |
| Catégorie 5 | 7 518 | 1 112 | 14 492 |
| TOTAL | 5 475 685 | 2 220 366 | 9 400 529 |

NB : les chiffres du tableau ne comprennent pas la population de la Communauté Urbaine de Niamey.

La quantification de la planification à long terme reflète le nombre de personnes qui sont soit :

- constamment en situation d'insécurité alimentaire, soit
- ont été en situation d'insécurité alimentaire à une certaine période suite à un choc ou un événement spécifique.

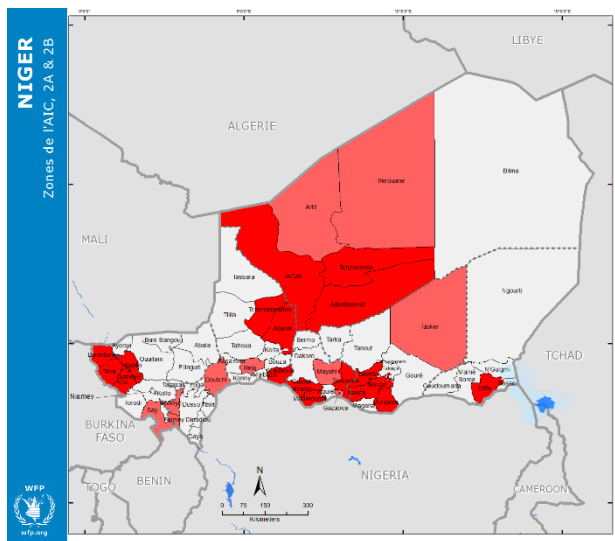
La quantification des plus vulnérables est la moyenne des deux nombres les plus bas enregistrés au cours de la période de référence.

La quantification des personnes pour la préparation aux catastrophes est la différence entre les personnes en besoin d'assistance sur le long terme et les plus vulnérables.

renforcement du SAP national, l'élaboration de plans de contingence au niveau communal ainsi que la réalisation d'enquêtes rapides post-choc sont aussi des moyens efficaces pour mieux répondre et se préparer aux chocs.

Nutrition. La situation nutritionnelle des enfants demeure précaire et touche moyennement entre 5 et 10 % des enfants des zones en catégorie 1. Ici, comme dans tout le pays, le niveau des services sociaux et médicaux est précaire, ce qui rend essentiel d'assurer une réponse continue et efficace aux questions sanitaires et de malnutrition.

7. Catégorie 2: Combinaison des Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire/ le Redressement et la Réduction des Risques de Catastrophes



Les zones en Catégorie 2 présentent une récurrence à l'insécurité alimentaire modérée au cours de la période 2013-2017, associée à un risque de choc naturel élevé ou moyen.

Des schémas d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liés à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers.

Si de nature saisonnière, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible ; si les chocs en sont une cause, un objectif de redressement est plus approprié. Dans le même temps, un risque élevé de choc plaide pour la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire | | |
|----------------------------------|--|----------------|---------|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | Zone 5 | Zone 3B | Zone 3A |
| MOYENNE | Zone 4B | Zone 2B | Zone 1B |
| HAUTE | Zone 4A | Zone 2A | Zone 1A |

Au Niger la majeure partie du territoire national rentre dans la catégorie 2, couvrant ainsi quasiment tous les moyens d'existence. Les programmes devront, de ce fait, s'adapter aux différents types de population. Les populations agro-pastorales font face cycliquement à des productions insuffisantes à cause de la pression anthropique sur les ressources naturelles qui sont déjà limitées dans un contexte de pauvreté chronique et de variabilité climatique.

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. La récurrence de l'insécurité alimentaire de cette zone est considérée de niveau moyen. La sécurité alimentaire est faible au cours de l'année mais elle s'accroît pendant la période de soudure, de ce fait elle est considérée saisonnière. Les raisons de cette vulnérabilité sont imputables à la pauvreté chronique répandue dans le pays, à la conséquente fragilité des moyens d'existence qui subissent des forts stress quand un choc frappe la population et les stocks alimentaires s'épuisent.

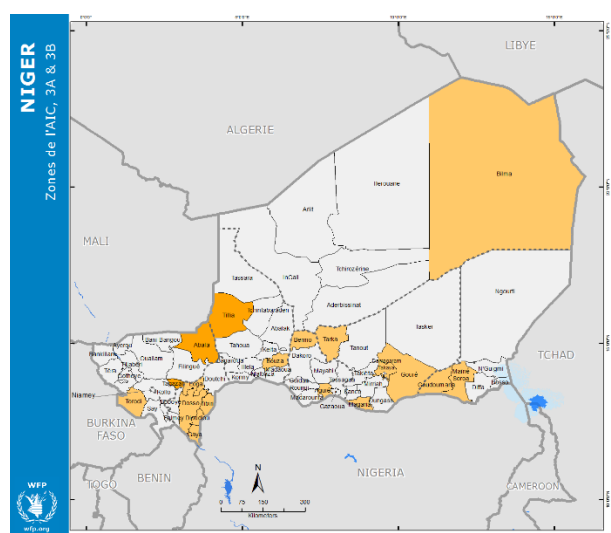
Dans ce contexte de vulnérabilité économique et environnementale il est approprié de protéger les ménages des groupes les plus vulnérables à travers une combinaison de filets de sécurité inconditionnels avant et pendant la période de soudure (par ex. les ventes à prix modérés) avec un appui conditionnel tout au long de l'année. Cet appui devrait avoir pour but de redresser la sécurité alimentaire à travers la création d'actifs durables dans le domaine agricole et environnementale. Les filets ayant des modalités de transferts monétaires -si les marchés le permettent- pourraient protéger les groupes les plus vulnérables, particulièrement dans les zones 2A pendant les périodes les plus difficiles, en donnant la possibilité d'investir dans des activités génératrices de revenus (dans les domaines de l'alimentation et santé animale). Une stratégie restauratrice des environnements dégradés (protection biomasse et contre les crues) devra guider les programmes à mettre en place.

Education. La rentrée tardive et l'absentéisme à l'école sont aussi parmi les conséquences d'un choc. Il est donc jugé pertinent de continuer à investir dans les cantines scolaires, en particulier en donnant un appui aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires.

Alerte précoce et RRC. La majeure partie de ces départements souffre d'une récurrence élevée d'inondations et de sécheresses. Des efforts concrets du Gouvernement et de ses partenaires en matière de protection environnementale doivent être étendus dans tous les départements pour mitiger les effets de la variabilité climatique et de la pression anthropique sur les ressources, autrement les catastrophes réduiront à néant des années de développement et d'investissements. Il est pertinent de promouvoir des méthodes agricoles et pastorales conservatrices des sols pour augmenter la résilience des populations. Une approche de RRC solide, qui puisse aller au delà de l'alerte précoce et inclure la gestion des catastrophes dans les zones 2A est pertinente. Il est également recommandé de renforcer les capacités du personnel du Gouvernement en matière de protection environnementale, suivi et évaluation de la vulnérabilité des populations à risque, des prix, des indicateurs météorologiques et de la biomasse et santé animale.

Nutrition. La malnutrition est élevée dans la majeure partie des départements de cette catégorie. Le renforcement du système de suivi de la malnutrition à travers la promotion des PBR (détection par les mères de la malnutrition via l'utilisation du périmètre brachial) et la prise en charge communautaire des enfants pourraient concrètement contribuer à améliorer la situation nutritionnelle des groupes les plus vulnérables.

8. Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement



Les zones en Catégorie 3 ont connu une récurrence modérée et élevée de l'insécurité alimentaire au cours des années 2013-2017 et font face à un risque de choc naturel relativement faible.

Les zones 3A montrent une persistance de l'insécurité alimentaire qui peut justifier des filets de sécurité tout au long de l'année. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers et des filets de sécurité pendant la période de soudure peuvent s'appliquer. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, des contextes localisés peuvent bénéficier de l'alerte précoce/préparation aux risques de catastrophe.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire | | |
|-------------------------------|--|----------------|----------------|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | Zone 5 | Zone 3B | Zone 3A |
| MOYENNE | Zone 4B | Zone 2B | Zone 1B |
| HAUTE | Zone 4A | Zone 2A | Zone 1A |

La catégorie 3 couvre plusieurs zones des moyens d'existence. La carte montre comment la vulnérabilité aux chocs et à l'insécurité alimentaire soit répandue et les réponses programmatiques devront être adaptées aux différents contextes.

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. Comme dans les autres catégories où la récurrence de l'insécurité alimentaire est élevée, l'assistance alimentaire devra combiner des modalités inconditionnelles avant et pendant la soudure surtout dans les zones 3A avec une modalité d'assistance conditionnelle dans les zones 3B. Pendant la période de soudure l'objectif principal de l'assistance sera de protéger la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables et leurs moyens d'existence. A travers un appui conditionnel hors soudure les programmes devraient viser à renforcer la résilience des populations et à créer des actifs productifs. Des greniers villageois/banques céréalières pourraient être appuyées et/ou introduites dans les départements à vocation agricole tels que Tagaza, Tordi, Dosso, Dioudiou, Tibin, Loga, Aguié. Des filets de sécurité axés sur la préservation de l'écosystème (particulièrement eaux et sols) sont également pertinents, surtout dans les départements à l'ouest², où les sols ont une haute propension à la dégradation et le changement écologique moyen est négatif causant des pertes importantes de terres et ressources naturelles au détriment des moyens d'existence des populations agro-pastorales les plus vulnérables.

² Bouza, Tillia, Abala, Gaya, Dosso, Tibin, Loga et Torodi.

Les départements en zone 3B sont exposés à une insécurité alimentaire moyenne et plutôt saisonnière, qui atteint son maximum pendant la période de soudure. Dans ces départements il est envisageable de répondre à la vulnérabilité à travers des filets de sécurité conditionnels avant la période de soudure pour les protéger.

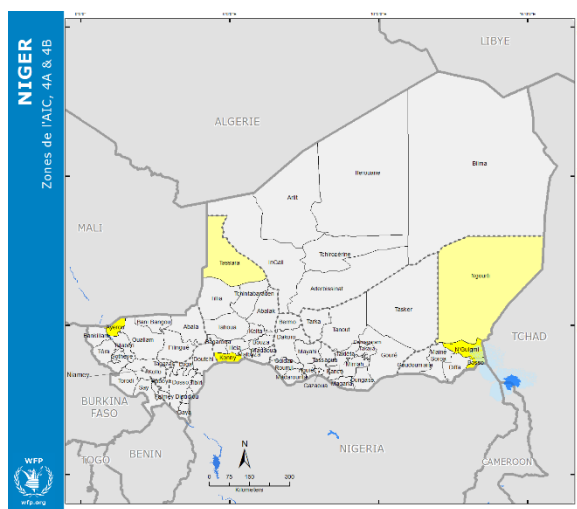
Dans la partie septentrionale du pays un suivi de la sécurité alimentaire des zones les plus isolées pourrait être exploré à travers des systèmes de suivi à distance (comme ceux utilisés dans la région de Diffa).

Education. Dans le cadre des filets de sécurité à long terme tout au long de l'année le soutien au secteur de l'éducation, à travers l'appui aux cantines scolaires sous forme de repas pour les élèves ainsi que de soutien aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires, devrait être parmi les priorités des acteurs du développement et du Gouvernement.

Alerte précoce et RRC. Considérant l'impact très négatif que les chocs ont sur les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables, le renforcement de l'alerte précoce est très pertinent. En outre, la promotion de la réalisation et réhabilitation d'actifs physiques et naturels, centrés sur la lutte contre l'ensablement et la désertification, pourraient être l'objet des programmes de RRC promouvant le reboisement, l'apiculture, la construction de bassins versants, la plantation de cultures et d'arbres résistants à la sécheresse.

Nutrition. La malnutrition infantile a été élevée dans toute la partie orientale du pays en 2016 et normalement elle atteint le pic pendant la période de soudure. La lutte contre la malnutrition reste une des priorités à adresser dans ces départements comme dans le reste du territoire national, particulièrement au niveau communautaire en phase de prévention. La réponse à la malnutrition peut venir des programmes intégrés qui combinent hygiène et assainissement, nutrition, sécurité alimentaire et renforcement de la résilience ; cela pourrait permettre de fournir également un meilleur accès aux services socio-médicaux de base ainsi qu'une meilleure sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène.

9. Catégorie 4: Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes



Les zones en Catégorie 4 ont connu une faible récurrence de l'insécurité alimentaire, qui est restée inférieure à 20 % de la population touchée au cours de la période 2013-17 et font face à des risques de chocs naturels élevés ou moyens.

Bien que les données probantes ne soutiennent pas les interventions axées sur la sécurité alimentaire, la RRC (y compris l'amélioration des infrastructures ainsi que l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes) est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire | | |
|----------------------------------|--|---------|---------|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | Zone 5 | Zone 3B | Zone 3A |
| MOYENNE | Zone 4B | Zone 2B | Zone 1B |
| HAUTE | Zone 4A | Zone 2A | Zone 1A |

Cette catégorie de l'ICA couvre des zones désertiques (dép. de Ngourti et Tassara), deux départements à la frontière avec le Tchad (N'Guigmi et Bosso), un département principalement à vocation pastorale de transhumance/nomadique (Ayerou) et un à vocation agricole (Konny).

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. Bien que les taux d'insécurité alimentaire soient faibles, il est important de fournir un soutien aux moyens d'existence les plus précaires tout au long de l'année. Ici des filets de sécurité saisonniers et conditionnels qui ciblent que les groupes les plus vulnérables, parmi lesquels les enfants et les jeunes, ayant un objectif de soutien à leur sécurité alimentaire pourraient être mis en place à travers, par exemple, des initiatives qui puissent faciliter la réalisation d'activités génératrices de revenu ou des programmes d'inclusion sociale pour les groupes les plus marginalisés. Dans ces zones il est pertinent d'appuyer l'aménagement pastoral et le bétail (en nourriture et suivi de la santé) dans le court terme et le fonçage des points pastoraux, ainsi que les aspects de santé, dans le plus long terme. Cela permettrait d'autonomiser les jeunes, de les faire participer pleinement au développement de leurs sociétés, ainsi que de lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Education. La rentrée tardive et l'absentéisme à l'école sont des conséquences de la vulnérabilité économique généralisée ainsi que des chocs. Il est donc pertinent de continuer à investir dans les cantines scolaires, en particulier en donnant un appui aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires.

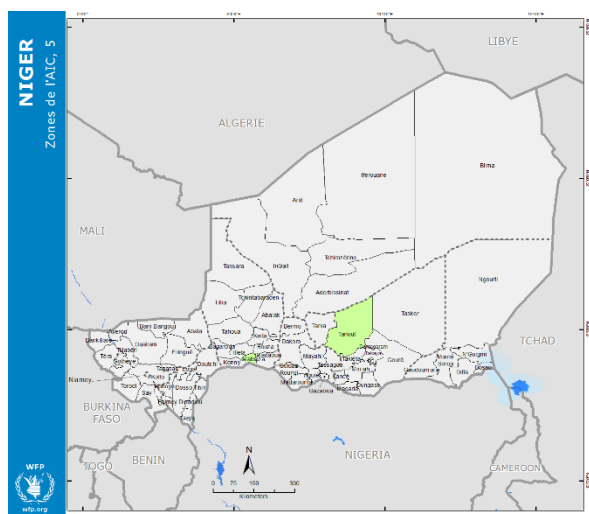
Alerte précoce et RRC. Dans toutes les zones de catégorie 4, il est important de renforcer la résilience des populations, en considérant la haute propension de leurs habitats à subir des chocs naturels, qui plongent les populations dans la vulnérabilité et dans l'insécurité alimentaire. L'approche de RRC à adopter dans ces zones doit être robuste, qui puisse aller au-delà de l'alerte précoce et de la préparation aux risques de catastrophes. Le renforcement des initiatives de RRC devront promouvoir la gestion des risques, qui pourrait être considérée à l'intérieur même de la politique de réduction de la pauvreté. Une protection sociale en phase de post-catastrophe, focalisée dans les domaines de l'élevage et de la nutrition, capable de répondre aux chocs et suffisamment souple pour transférer rapidement des ressources aux victimes de catastrophes, pourrait être efficace pour prévenir les urgences humanitaires.

Dans le long terme, la conservation des ressources (nécessité de protéger les aires de pâturage), qui deviennent limitées à cause de la variabilité climatique, de la pauvreté des sols ainsi que de la croissance démographique, devrait devenir la priorité des politiques de relance économique et social du pays. Des programmes multisectoriels combinant la promotion de pratiques agro-pastorales soutenables, une gestion soutenable des parcours pastoraux transfrontaliers (y compris la lutte intégrée contre les plantes envahissantes), des points d'eau pastoraux et des zones de pâturage et l'appui à la gestion du cheptel pourraient être soutenus afin de renforcer les moyens d'existence des populations pastorales.

En outre, il est important de renforcer les capacités du SAP dans le domaine des observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et des Structures Communautaires d'Alerte Précoce et des Réponses aux Urgences (SCAP-RU), et de la veille pastorale, afin d'alerter les acteurs à anticiper et affiner les réponses aux chocs.

Nutrition. Egalement dans les zones de cette catégorie, il est important de continuer la lutte contre la malnutrition, au niveau communautaire en phase de prévention. Il est très recommandé de programmer des interventions qui puissent fournir un meilleur accès aux services socio de base ainsi qu'une meilleure sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène.

10. Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes



Les zones en Catégorie 5 ont connu une faible récurrence de l'insécurité alimentaire, qui a touché moins de 20 % de la population au cours des années 2013-17. Les populations ont également fait face à un faible risque de chocs naturels.

En l'absence d'un point d'entrée clair de sécurité alimentaire (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thèmes programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que de la mise en œuvre de mesures d'atténuation de la dégradation des sols.

| Exposition aux Chocs Naturels | Récurrence de l'Insécurité Alimentaire | | |
|-------------------------------|--|---------|---------|
| | BASSE | MOYENNE | HAUTE |
| BASSE | Zone 5 | Zone 3B | Zone 3A |
| MOYENNE | Zone 4B | Zone 2B | Zone 1B |
| HAUTE | Zone 4A | Zone 2A | Zone 1A |

Les zones de cette catégorie sont le département de Tanout (zone principalement pastorale de transhumance/nomadisme) et de Malbaza (zone principalement à vocation agricole).

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. La stratégie de réponse à la vulnérabilité dans ces zones devra être axée sur un appui éventuel aux moyens d'existence. S'agissant de seulement deux départements du pays qui ont une basse récurrence à l'insécurité alimentaire et aux chocs, il est souhaitable de ne pas les écarter des réponses programmatiques.

Les programmes qui pourraient être mis en place dans cette zone pourraient être conditionnels, saisonniers et ciblant la population la plus vulnérable, à travers –par exemple- l'octroi de crédit élargi selon des critères de vulnérabilité socio-économique et par rapport à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans cette zone on pourrait justifier des interventions programmatiques au bénéfice des jeunes, afin de limiter des phénomènes d'inactivité et de migration à travers la création de perspectives de d'occupation. L'implication des jeunes dans la conservation des eaux et des sols et défense et restauration des sols peut jouer un double rôle : de catalyseur de processus de protection environnementales et de source de revenu.

Education. Egalement dans cette zone il est important de continuer à soutenir les cantines scolaires, aussi en fournissant un appui aux jardins maraichers dans les périmètres scolaires.

Alerte précoce et RRC. Concernant l'alerte précoce, il est important de rappeler que pour la réussite de la production agro pastorale, une éventuelle sécheresse, même si ayant une distribution spatiale « à poche », pourrait avoir des effets très négatifs sur les communautés agropastorales. De ce fait, il est recommandé d'affiner l'alerte précoce et de la rendre accessible à tout type de population (nomade, transhumante et stable), dans toutes les langues parlées au pays. Il est également important de pouvoir inclure le soutien à l'alerte précoce dans le budget national, afin d'assurer une continuité de l'alerte précoce même pendant des années sans choc.

Des stratégies de RRC pourraient également être soutenues pour protéger les ménages de chocs éventuels, par exemple à travers la mise en œuvre des mesures de conservation des sols et des eaux, bien que la dégradation des sols dans ces départements soit faible (entre 0 et 7 % de la surface en est affectée) et le changement écologique moyen soit positif (mais de niveau faible).

Nutrition. La malnutrition étant élevée dans toute la partie orientale du pays doit être adressée par des programmes visant la prévention et le traitement au niveau communautaire selon les nécessités. Dans les parties les plus isolées du pays un suivi de la nutrition devrait être assuré, par exemple en fournissant un appui technique et matériel à des équipes mobiles d'agents de la santé.

11. Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC

Lieu et Date : Hôtel Univers, Niamey - 11 Janvier 2018

Participants

| Participant | Structure | Fonction |
|--|-------------------|-------------------------------------|
| Mado DIAKITE | HC3N | AT |
| MAHAMAN BACHIR ADAMOU Idiguini | CC/SAP | Cadre |
| Kimba ZADA | CFS | RCFW |
| Tidjani ADAMOU DIDIER | FA/UAM | Enseignant Chercheur |
| Karimou AMBOUTA | FA/UAM | Enseignant Chercheur |
| Kadre KADET | FIDA | CPO |
| Moussa GARBA | FAO | Expert Agronome |
| Dakaou ABOUBACAR | UNICEF | IMO/CP |
| Issoufa ABDOUL-AZIZ | PNUD | Programme Résilience |
| Maliki AMADOU MAHAMANE | BANQUE MONDIALE | Protection Sociale |
| Robert HEYN | HCR | Cash Officer |
| Illiassou DANDAKOYE | ACF | Coordinateur SAME |
| Seidou OUSMANE IDRISSE | ONG KARKARA | Assistant Urgence Alimentaire |
| Seydou YAYE | REGIS-ER | DRR |
| Ahmadou NDIADÉ | USAID | Directeur Prog Sécurité alimentaire |
| Abderrahmane OUTMANI | COOPERATION BELGE | Coordinateur Sectoriel Elevage |
| Kadidiatou HAROUNA | ONG APIS | Coordinatrice |
| Jones N.AGARBA | APIS | Ct |
| Nazirou TOUNE | DMN | Agronome |
| Harouna HAMANI | DADC | Chef De Division |
| Ibrahim BOUKARI | CARE | Assistant Coordinateur Humanitaire |
| Zourkaleini MAAHAMADOU | SAREL | Spécialiste Communication |
| Mounkaïla GOUMANDAKOYE | SAREL | Consultant Conseiller Technique |
| Djibo HAMANI | ADIDBA | Chargé de Projet |
| Tahirou YAHAYA | IDB | Rep Niamey |
| Hassane HAROUNA | OXFAM | EFSL Officer |
| Alkassoum HABIBOU | SCI | Award Manager |
| Seyni LABO | SCI | Point Focal HEA |
| Ali ARZIKA | INS | Géomaticien |
| Saadia YAHOUZA IRO | OCHA | Chargée Affaires Humanitaires |
| Djibey ALI | SOS SAHEL | MEAL |
| Ali KOKARI | DEP/ME/DD | Directeur |
| Facely CAMARA | UNICEF | Consultant |
| Harouna ABARCHI | AREN | Pastoraliste |
| Amadou DJIBO HAMANI | CCA | Nutritionniste |
| Ibrahim TOUDJANI ALOU | PAM | Chargé de Programme |
| Boubacar SOUMANA | GADED | Président |
| Aichatou OUBA ZADA | REGIS-AG | Programme Manager |
| Lawali ABDOULAYE | REGIS-AG | Spécialiste Résilience |
| Salamatou HALIDOU | DA/DC | |
| Fati MAMAN | APBE | Chef de Projet |
| Altine AMADOU MOUSSA | MERCY CORPS | Mel Manager |
| Lawan TAHIROU | PAM | Expert VAM |
| Raffaella POLICASTRO; Boureïma ADAMOU; Maman ADAMOU; Ibrahim ABDOULAYE ISSAKA | PAM | Programme – Unité Résilience |

Points-clés de la réunion

1. Présentation « Revue des concepts clé de l'AIC »

2. Présentation « AIC au Niger »

3. Session de Questions/Réponses

Questions des participants :

1. Comment trouver des réponses appropriées aux causes sous-jantes des problèmes des vulnérabilités des populations par le biais de l'AIC alors même qu'il ne donne pas d'éléments d'appréciations par rapport aux causes ?
2. Outre les forces de l'outil qui ont été exposées quelles seraient les faiblesses ?
3. Quel est poids ou la pondération de chaque élément (dégradation des terres, insécurité alimentaire, sécheresse et/ou inondations) dans la détermination de la situation des localités ?
4. L'unité géographique qui a été considérée au Niger dans les travaux de l'AIC ?
5. La prise en compte des conflits sécuritaires dans l'AIC ?

Réponses des présentateurs :

1. L'AIC n'est pas une analyse causale, elle permet juste d'identifier les zones prioritaires avec des axes stratégiques programmatiques. Pour les réponses opérationnelles au niveau communautaire, l'outil de planification communautaire participative (PCP), permettant l'élaboration de plans d'action pluriannuels après une analyse détaillée profonde des moyens d'existences et des problèmes auxquels font face les communautés, est mieux approprié.
2. La limite il s'agit principalement la disponibilité souvent limitée des données et les trous des données pour certaines années dus aux conflits qui rendent certaines zones inaccessibles lors des enquêtes.
3. Le rapport technique de l'AIC rassemble tous les détails concernant le calcul des indicateurs.
4. L'unité géographique utilisée pour le cas du Niger est le département pour des raisons de disponibilité de données.
5. L'AIC en sa forme standard n'intègre que les chocs naturels, la prise en compte des conflits sécuritaires peut se faire avec l'AIC+ en lien avec le contexte du pays.

4. Recommandations des participants

- Tenir compte des spécificités de chaque zone (agricole/pastorale) dans la formulation des programmes ;
- Eviter la triangulation des données en ce sens qu'elle conduit à la formation de données hybrides auxquelles on ne pourrait plus attribuer une source.
- **Les participants, à travers les travaux de groupe, ont également recommandé des ICA+ dans les domaines de l'insécurité/conflits, malnutrition, conflits intercommunautaires, attaques acridiennes, genre, épidémies et épizooties.**

5. Travaux de groupe et restitution

Cinq groupes ont été formés, chacun ayant travaillé sur une catégorie AIC pour définir les thèmes programmatiques appropriés, et ensuite présenter les résultats en plénière pour discussion.

6. Clôture Atelier.